

Les Cahiers du GE WIF

Groupe d'Études pour la Wallonie intégrée à la France

N° 4 – Septembre 2010

De la « natievorming »

Le démantèlement de la Belgique n'aurait rien d'apocalyptique

La réalité des chiffres

Ce que la Wallonie apporterait à la France

Bonnes et moins bonnes nouvelles de Wallonie

Équipe rédactionnelle : Edgard Baeckeland, Guy Bertrand, Willy Burgeon, Jean-Alexis D'Heur, Paul Durieux, Jules Gheude, Marc Hansen, Jean-Sébastien Jamart, Jean-Luc Lefèvre, Jean Lerusse, Michel Pieret, Jean-François Renwart.

Les Cahiers du **GE WIF**

Groupe d'Études pour la Wallonie intégrée à la France

N° 4 – Septembre 2010

SOMMAIRE

Les élections du 13 juin 2010 ont sensiblement renforcé la poussée nationaliste qui avait marqué celles du 10 juin 2007. Rien ni personne ne pourra empêcher la Nation flamande de prendre son envol.

Le démantèlement inéluctable de l'État belge n'aura cependant rien d'apocalyptique pour la population. Un statut particulier d'intégration à la France sera susceptible de garantir aux Wallons (mais aussi aux Bruxellois, s'ils le souhaitent) un avenir serein, où ils retrouveront confiance en soi et fierté.

Les chiffres démontrent que c'est la seule option réaliste. Et les Français sont disposés à nous tendre la main. Ce que nous avons à leur offrir est loin d'être négligeable.

Qu'en est-il exactement du redressement économique de la Wallonie ?
Survol de la période juin-août 2010.

Table des matières

De la « natievorming »	5
Le démantèlement de la Belgique n'aurait rien d'apocalyptique	6
La réalité des chiffres	8
Ce que la Wallonie apporterait à la France	9
Bonnes et moins bonnes nouvelles de Wallonie (juin-août 2010)	12
– Pub mensongère ?	13
– Balance commerciale positive	13
– Nouvelles technologies	14
– La Wallonie attire les investisseurs	14
– Pas d'amélioration réellement durable	15
– Inquiétude du patron de l'UWE	15
– Travail parlementaire	16
– Prospection économique en Chine	16
– Prêts pour la Présidence européenne	17
– Politisation de l'administration	17
– L'écluse de Lanaye	18
– Le Trilogiport en rade	19
– Le vert wallon n'est qu'à moitié plein	19
– Wallonie Bruxelles International	20
– Urticaire régionaliste à la FGTB	21
– Le chômage wallon : qui dit vrai ?	22
– De l'espace enfin libéré	22
– Pour de meilleurs rapports entre ministres et fonctionnaires	23
– Eclaircie temporaire ou embellie durable ?	23
– Perspectives budgétaires fort maussades	24
– L'analyse du Pr. Robert Deschamps	25
– La Wallonie gagne du terrain à l'étranger	26
– L'industrie wallonne a-t-elle été trop vite enterrée ?	27
– Techspace Aero : nouveau contrat	28
– Le Halal : un business moderne pour les Wallons	28
– Start-up, clap deuxième	28

– Ajustement budgétaire	29
– L'écobonus	30
– Ventes d'armes	30
– FN-Herstal	31
– Évolution des indicateurs socio-économiques dans les trois Régions	32
– Bilan d'un an de gouvernement Olivier	32
– Région wallonne : mauvais payeur !	34
– Trafic en hausse à l'aéroport de Charleroi	35
– Finalement, combien de chômeurs ?	35
– Trop d'outils	36
– Gouvernance : les plans du ministre Furlan	37
– André Antoine : « Je donne rendez-vous dans 20 ans aux Flamands »	38
– Pénurie de médecins	40
– La volonté d'avancer	40
– Recul du chômage en juin	41
– « N'ayons pas peur d'être Wallons ! »	42
– Hausse « cyclique » du chômage en juillet	44
– Primes énergies	45
– L'aéroport de Charleroi sature	45
– Un certain contrat libyen...	46
– Rudy Demotte est prêt à accueillir de nouvelles compétences	46

DE LA « NATIEVORMING »

Intéressante interview que celle que Luc Van der Kelen, l'éditorialiste de « Het Laatste Nieuws » accorde au « Soir », ce 28 août 2010.

Membre du mouvement B+, l'intéressé dit rejoindre *ce sentiment qu'il (B+) défend selon lequel la Belgique a une valeur ajoutée*. Mais s'il trouverait *dommage qu'elle disparaisse*, il estime qu'à terme, *elle n'existera plus*.

On note également le credo monarchiste et la distanciation à l'égard des thèses flamingantes radicales : *D'ailleurs, la N-VA ne me parle pas, ils ne m'envoient même pas leurs mails*.

L'homme, qui espère qu'Elio Di Rupo aboutira dans ses négociations, sait cependant que la chose est proprement impossible. N'écrivait-il pas, le 10 septembre 2008 : *Des deux côtés de la frontière linguistique, la notion de « communauté » est conçue de manière différente. En Flandre, cette communauté est représentée par le gouvernement flamand et le parlement flamand, avec, il est vrai, les partis à l'arrière-plan. En Belgique francophone, c'est la particratie qui gouverne. Cela indique aussi l'immense différence en ce qui concerne la « natievorming » (formation de la nation), qui s'est déroulée en Flandre, alors que le phénomène n'est nullement présent en Wallonie et à Bruxelles. C'est cette différence qui fait que chaque partie a tant de mal à se mettre dans les visions de l'autre. Plus que de l'incompréhension, c'est une question de ne pas (plus) se connaître*.

Avec cette *natievorming*, tout est dit.

On entend souvent, ces dernières semaines, dans les rangs francophones, qu'*il faut sauver la Belgique*. Mais l'on ne précise jamais de qui ou de quoi il faut la sauver. À cet égard, François Perin fut parfaitement explicite, le 26 mars 1980, à l'occasion de sa démission de la fonction sénatoriale, lorsqu'il cita le *nationalisme flamand* comme l'un des *trois maux, incurables et irréversibles*, dont souffre la Belgique.

Cette *natievorming*, dont parle Luc Van der Kelen, est la cause essentielle de l'échec du fédéralisme belge. Car l'on ne peut être à la fois entité fédérée et nation.

Plutôt que de reconnaître une fois pour toutes cet état de fait – belle revanche de la Flandre sur le génocide linguistico-culturel que l'Histoire lui a fait subir ! – les responsables politiques francophones s'accrochent avec l'énergie du désespoir à une Belgique qui aurait, à leurs yeux, valeur d'éternité. En fait, c'est surtout à leur position qu'ils s'accrochent.

LE DÉMANTÈLEMENT DE LA BELGIQUE N'AURAIT RIEN D'APOCALYPTIQUE

Car le démantèlement de l'État belge n'aurait rien d'apocalyptique pour la population. On voit mal les instances internationales et européennes refuser de reconnaître un État flamand souverain, lequel n'aurait guère de difficultés pour se situer rapidement parmi les nations les plus prospères. Et si, comment viennent de le démontrer les premiers travaux du Gewif, un État wallon indépendant ou un État Wallonie-Bruxelles ne constitueraient pas des options d'avenir viables et réalistes, un statut particulier d'intégration à la France serait susceptible de garantir aux Wallons (mais aussi aux Bruxellois, s'ils le souhaitent) un avenir serein, où ils retrouveraient confiance en soi et fierté. Mais l'on peut comprendre que la perspective de ne plus briller à la tête d'un parti et de voir diminuer fortement le nombre d'élus nationaux et de ministres ait de quoi refroidir certain(e)s...

Voilà près de quatre ans que la Belgique survit de manière artificielle. Les élections législatives du 13 juin dernier ont sensiblement renforcé la poussée nationaliste qui avait marqué celles du 10 juin 2007. Parlant de la N-VA, Luc Van der Kelen écrit : *Il sont partout. Et s'ils sont aussi forts aujourd'hui, c'est le résultat de tous ces blocages francophones pendant dix ans. S'il n'y a pas d'accord et de nouvelles élections, De Wever obtiendra 50 % des voix.*

Il nous faut parler ici de l'ambiguïté du CDH, dont le spécialiste constitutionnel, Francis Delpérée, fut le premier à qualifier le confédéralisme de *fédéralisme des cons*. Aujourd'hui, pourtant, n'est-ce pas dans cette voie que sa présidente Joëlle Milquet est disposée à s'engager, après s'être forgée, depuis 2007, cette réputation de « Madame Non » face aux exigences de la Flandre ? Et Martin Buxant de rappeler, dans « La Libre Belgique » du 27 août : *Cette parure (...) a (encore) été renforcée par une campagne électorale du CDH –souvent raillée du côté flamand, d'ailleurs – très Belgicaine et unitaire. « L'union fait la force » : tel était le slogan de campagne des humanistes avant les élections du 13 juin dernier. Promis, juré : on ne toucherait jamais aux allocations familiales, car un enfant égale un enfant !*

Rien ni personne ne pourra empêcher l'État-Nation flamand de prendre son envol. Comme l'expliquait Jules Destrée dans sa fameuse « Lettre au Roi » de 1912 : *Le Flamand ne recule jamais. Il a la douce obstination têtue du fanatisme.*

Il nous paraît important de rappeler ici les propos tenus par le général de Gaulle au professeur Robert Liénard de l'Université de Louvain, à la fin des années soixante, et rapportés par Claude de Groulart dans son livre *De Gaulle* : « Vous avez dit Belgique ? » (éd. Pierre-Marcel Favre, 1984) : *Dans les vingt ans qui viennent, le déséquilibre entre les représentant flamands et wallons sera bien plus grave encore qu'aujourd'hui. (...) C'est votre drame d'appartenir à un État qui assistera impassible à votre déclin. (...) Que peut la France ? Toute intervention de sa part, si modeste soit-elle, serait immédiatement soulignée, amplifiée surtout par les notables francophones de votre pays qui ne manqueraient pas d'invoquer l'impérialisme*

français, notre volonté hégémonique et tout le reste ! Nous soulèverions des tempêtes à l'intérieur du Marché commun auprès duquel les autorités belges se donneraient une image d'agressés ou même de martyrs. Déjà maintenant ils ne s'en privent pas ! La France ne peut donc courir ce risque. (...) Bien entendu si, un jour, une autorité politique représentative de la Wallonie s'adressait officiellement à la France, ce jour-là, de grand cœur, nous répondrions favorablement à une demande qui aurait toutes les apparences de la légitimité. Avant, c'est impossible. J'ai pourtant la conviction que seule leur prise en charge par un pays comme la France peut assurer l'avenir à vos trois à quatre millions de Wallons.

Afin de s'assurer de la véracité de ces propos, Lucien Outers, alors Délégué général de la Communauté française de Belgique à Paris, les soumit à l'ancien ministre Alain Peyrefitte. La réponse de ce dernier, en date du 18 novembre 1986, est on ne peut plus claire : *La déclaration du général de Gaulle au doyen de Louvain ressemble à peu près textuellement à des entretiens que j'avais eus avec lui sur ce sujet. Je suis donc prêt, s'il en était besoin, à en garantir l'authenticité.*

Non-ingérence ne signifie donc pas désintérêt ou indifférence. Aujourd'hui, des députés de l'UMP, tels François-Michel Gonnot (Oise) et Jacques Myard (Yvelines), n'hésitent d'ailleurs pas à sortir du bois.

Ainsi, selon M. Myard : *La question du rattachement de la Wallonie et de Bruxelles se pose à terme, qu'on le veuille ou non. C'est une question à laquelle les francophones de Belgique devront répondre. À nous Français d'élaborer une politique responsable pour relever ce défi inéluctable qui scellera le destin d'une construction étatique artificielle voulue par les puissances en 1830 et aujourd'hui dépassée et obsolète.*

Et M. Gonnot de poursuivre : *Jamais, depuis sa création en 1830, la Belgique n'a été aussi proche de son éclatement. Les dernières élections législatives, marquées par la forte poussée des nationalistes flamands, anti-francophones et séparatistes, sont une étape cruciale. Toutes les chancelleries d'Europe se taisent et veulent continuer à pratiquer la politique de l'autruche. Elles veulent ignorer l'éventualité de l'éclatement de la Belgique, au motif que l'Europe serait la seule réponse à la question nationale belge. Mais tout le monde sait que nous approchons de l'heure de vérité. Jusqu'où les francophones belges sont-ils prêts à accepter les vexations, les privations et les humiliations pour sauver le royaume ? N'arrivera-t-il pas un moment où ils devront choisir entre trois solutions : le joug flamand, l'éclatement de la Belgique et la création d'un État wallon, ou leur rattachement à la France avec un statut qu'il faudra définir. C'est un sujet sur lequel nous travaillons à quelques-uns à l'Assemblée nationale. Le bureau de l'Assemblée nous a refusé la constitution d'un groupe d'études sur les relations entre la France et la Wallonie, comme le demandaient un certain nombre de députés de droite, comme de gauche. Qu'importe. L'essentiel aujourd'hui est que les Wallons, inquiets de leur devenir, sachent que, si un jour ils le demandaient, le peuple de France serait prêt à leur tendre la main.*

De fait, un sondage réalisé en juin dernier par l'Ifop pour « France-Soir » révèle que 66 % des Français se déclarent disposés à accueillir la Wallonie. On atteint même 75 % dans les départements frontaliers.

LA RÉALITÉ DES CHIFFRES

Pour les raisons que nous avons exposées plus haut, nous ne voyons pas, comme le suggérait le général de Gaulle, *une autorité politique représentative de la Wallonie s'adresser officiellement à la France*. Certains régionalistes wallons pointus vont même jusqu'à évoquer l'exemple de la Slovaquie pour affirmer qu'un État wallon indépendant pourrait parfaitement s'en sortir. Mais ils omettent de dire que le Slovaque dispose d'un revenu mensuel moyen de 600 euros et d'une faible couverture sociale.

Autant il est légitime de se dire *fiers d'être Wallons*, autant l'on ne peut nier la réalité des chiffres.

Tous les économistes que nous avons rencontrés sont d'accord pour dire qu'une Wallonie, privée des transferts Nord-Sud, verrait ses prestations sociales baisser de quelque 20 %. Par ailleurs, le partage de la dette fédérale, au prorata de la population, placerait la Wallonie dans une situation parfaitement intenable.

Faisons les comptes.

Selon le rapport 2009 de l'administration générale de la Trésorerie du SPF Finances, la dette de l'État belge (essentiellement interne, rappelons-le) représente 321 milliards d'euros, soit 96,7 % du PIB. Aujourd'hui, la barre des 100 % a été franchie.

Quant à l'endettement de la Région wallonne, on peut l'estimer à 5.693.993 milliers d'euros à la fin 2009. Cet endettement se décompose en une dette indirecte et une dette directe.

Cette estimation ne tient pas compte de la dette garantie de la Région wallonne (évaluée à un peu plus de 3 milliards d'euros fin 2007), ni du volume des financements alternatifs (environ 4 milliards d'euros selon le rapport de la Commission Budget du 9 juin 2008).

Si nous tenons compte de la dette garantie et des financements alternatifs, nous obtenons donc un montant de 12,7 milliards d'euros.

En se basant sur les données Eurostat 2007, on peut établir le Produit Intérieur Brut de la Région wallonne à 77,631 milliards d'euros.

On obtient donc un ratio dette / PIB de 16 %, qui pourrait avoir évolué aux alentours de 20 % à la fin de cette année.

Si l'on ajoute à cela 33 % de la dette fédérale belge, on voit bien à quelle débâcle financière s'exposerait un État wallon indépendant.

En France, la dette publique s'élevait à 1.501 milliards à la fin 2009, soit 77,9 % du PIB. Comme nous l'avons expliqué dans le Cahier n°2, une reprise des dettes cumulées de la Wallonie et de Bruxelles ferait grimper ce pourcentage de deux points. Un impact qui n'est certes pas négligeable, mais tout à fait supportable.

Le 9 septembre 2008, Jacques Attali notait d'ailleurs sur son blog : *Le prix à payer pour la France serait sûrement plus faible que ce que cela lui rapporterait.*

C'est l'évidence même.

CE QUE LA WALLONIE APPORTERAIT À LA FRANCE

Au niveau de l'Union européenne, le couple franco-allemand représente, on le sait, un pilier majeur.

Avec la Wallonie, la France gagnerait un accroissement territorial et démographique pacifiquement acquis, ce qui serait particulièrement heureux après la réunification de l'Allemagne. Le différentiel entre les deux pays se trouverait ainsi réduit.

La Wallonie offre, en outre, une position géographique assez exceptionnelle. Ses atouts peuvent constituer un apport considérable en ressources naturelles (eau, forêts), humaines (techniciens, cadres, main-d'œuvre qualifiée, professeurs, chercheurs), économiques (entreprises de pointe, infrastructures, laboratoires, marchés d'exportation), artistiques et culturelles (écrivains, artistes, cinéastes, acteurs, chanteurs, musées, etc.).

o

La Wallonie occupe en Europe une position géographique stratégique. Schématiquement, le sillon Sambre et Meuse, qui constitue l'épine dorsale de la Wallonie industrielle, jette un pont entre la région Nord-Pas de Calais, économiquement centrée sur la conurbation Lille-Roubaix-Tourcoing et le Land de Rhénanie-Westphalie où se situe la Rhur et la plus grosse partie de l'industrie lourde allemande. La Wallonie offrirait, de cette façon, à la France une ouverture exceptionnelle sur son puissant voisin et partenaire européen.

Être le trait d'union entre ces deux régions et établir un lien logistique en assurant les communications les meilleures entre elles est le rôle qui doit revenir à la Wallonie non seulement au bénéfice de la France mais aussi à son propre profit.

Les voies de communication wallonnes ont récemment fait l'objet de grands travaux de modernisation pour répondre, dès maintenant, aux impératifs économiques des prochaines années. De grands projets ont été décidés et seront bientôt concrétisés.

A. Infrastructure autoroutière

Un réseau extrêmement dense d'autoroutes, propriété de la Région wallonne, couvre le territoire de celle-ci. L'autoroute E42 qui relie les villes de Mons, Charleroi, Namur et Liège et qui s'allonge d'ouest en est, parallèlement au sillon Sambre et Meuse, est un maillon de la très importante liaison Paris-Cologne. Cette autoroute s'articule particulièrement bien avec celles des régions et pays voisins, notamment au niveau de ses extrémités, à Liège et à Mons, où les échangeurs constituent des nœuds autoroutiers stratégiques.

B. Infrastructure ferroviaire

Des TGV relient Paris, Lille, Bruxelles, Liège, Cologne et Dortmund, dotant la Wallonie d'un outil de communication moderne. En outre, dans quelques mois, d'importants travaux seront terminés et les temps de parcours seront fortement réduits et, sur la plus grande partie de son trajet wallon, le TGV roulera en site propre. À Liège, la gare de Calatrava permettra à la population de l'important hinterland de l'Eurégio d'accéder aisément à ce mode de transport. La dorsale ferroviaire wallonne, qui suit le sillon Sambre et Meuse, a été fortement améliorée ; une liaison cadencée a été mise en place entre Liège et Lille.

C. Infrastructure aéroportuaire

Récemment, les aéroports régionaux de Liège-Bierset et de Charleroi-Bruxelles-Sud, se sont fortement développés. Liège-Bierset revendique pour l'activité fret la huitième place européenne et la vingt-quatrième place mondiale.

Une dynamique sans précédent est donc enclenchée. La compagnie TNT a fait de Liège Bierset son hub européen. Dans l'environnement de Bierset, comme de tous les ports et aéroports, des entreprises implantent, bien sûr, des activités très diversifiées mais Liege Airport se développe, surtout, en un pôle logistique, en une plateforme multimodale Air-Route-Fer. Le dernier développement, actuellement en réalisation, consistera à lancer des liaisons TGV fret avec les principaux aéroports européens, notamment avec Paris Charles de Gaulle. La prise d'une participation de 25 % dans Liege Airport par ADS (Société des Aéroports de Paris) témoigne de l'intérêt de la France pour cet aéroport wallon.

L'autre aéroport régional wallon, celui de Charleroi, joue le jeu du transport aérien à bas coût. Il est devenu le hub continental principal de Ryanair. À plus longue échéance il ambitionne d'attirer chez lui une partie du trafic « passagers » de Zaventem.

D. Voies navigables

La Wallonie est dotée de 451 km de voies navigables dont 81 % sont accessibles aux bateaux de 1.350 tonnes. La Meuse et le canal Albert peuvent même recevoir des

unités maritimes et de plus gros tonnage ainsi que des convois poussés (4.450 tonnes et plus).

En d'autres termes, cela veut dire que la très grande partie des voies navigables wallonnes ont été mises aux normes européennes actuelles ou le seront très prochainement. Des bateaux de 1.350 tonnes peuvent aisément arriver en Wallonie (quelque part, le long de l'axe Meuse-Sambre) en provenance des ports maritimes belges d'Anvers, de Zeebrugge, d'Ostende ou de Gand, ou français (Dunkerke) ou hollandais (Amsterdam, Rotterdam).

Ces voies navigables sont gérées par la Région sans interférence de l'État fédéral.

Tout le long de ces voies navigables, se sont développés des ports fluviaux qui jouent un rôle important dans l'économie wallonne (Liège, Amay, Andenne, Namur, Charleroi, etc.). Le port autonome de Liège (PAL) est de loin le plus important ; il reçoit même, par Anvers et le canal Albert, des unités maritimes. Voici sa fiche signalétique, telle qu'elle a été établie par les autorités responsables :

Premier port intérieur belge (21 millions de tonnes en 2007) et troisième port intérieur d'Europe, derrière Paris et Duisbourg, idéalement localisé au centre d'un réseau dense de communications multimodales, le Port autonome de Liège (PAL) assure la gestion de 31 zones portuaires (366 hectares mis à la disposition des utilisateurs de la voie d'eau).

Le PAL développe actuellement « [Liège Trilogiport](#) », une plate-forme multimodale de 100 hectares située le long du Canal Albert à 15 h de navigation du Port d'Anvers et à 24 h du Port de Rotterdam (terminal à conteneurs de 15 hectares, navettes fluviales).

Le projet Seine-Escaut

Les voies d'eaux wallonnes sont une des pièces maîtresses du projet Seine-Escaut, une liaison fluviale majeure classée par l'Europe parmi les 30 projets prioritaires du Réseau TransEuropéen de Transport (RTE-T).

Cette liaison devrait permettre aux péniches de 1.350 tonnes et aux convois poussés de 4.450 tonnes de passer du bassin de la Seine au réseau fluvial des Pays-Bas pour, de là, remonter le Rhin. Lorsque la liaison Rhin-Danube sera réalisée, on pourrait ainsi atteindre, par voie fluviale, de nombreux pays du Sud-Est européen. La réalisation complète du projet Seine-Escaut est prévue pour 2020.

En France, il est prévu de creuser un nouveau canal allant de Compiègne sur l'Oise à Cambrai où il rejoindrait le canal de grand gabarit Escaut-Dunkerke.

À partir de là, selon les plans européens, la batellerie aurait deux possibilités :

– soit emprunter le canal Condé-Pommereuil (qui devrait être fiabilisé) et l’ascenseur de Strépy-Thieu pour gagner le canal Charleroi-Bruxelles et, de cette façon, Anvers ou, par le canal du Centre, le système mosan ;

– soit – à la condition d’aménager à partir de Deûlémont, en France, un canal débouchant sur la Lys mitoyenne, à Menin – gagner Gand puis Terneuzen pour finalement emprunter le canal maritime Escaut-Rhin.

La Région wallonne pourrait ainsi offrir à la France la possibilité de créer, en utilisant la Meuse et ses affluents, une voie d’eau intérieure directement branchée sur le réseau hollandais. En effet, déjà actuellement, à partir de Liège, les bateaux peuvent très aisément, en empruntant le canal Juliana, atteindre Rotterdam en 18 heures.

La réalisation de cette liaison en Région wallonne nécessiterait certes de gros investissements. Nous pensons cependant que des études pourraient montrer que ces investissements seraient nettement moindres que ceux nécessaires pour joindre l’Escaut à la Lys. De toute façon, ce projet, ainsi mené en Région wallonne, rentabiliserait l’ascenseur de Strépy-Thieu !

En conclusion, la Wallonie concentre sur son territoire nombre de pôles logistiques diversifiés. Ceux-ci, en assurant le maillage de l’économie européenne, feront découvrir à nos entreprises les secteurs de pointe qui valent la peine d’être exploités. Une région disposant d’une telle ouverture sur le monde ne peut végéter ; c’est une puissance économique en devenir. L’apport économique de la Wallonie à la France sera exceptionnel.

o

En 2006, Elio Di Rupo, alors ministre-président wallon, dressait le constat suivant :

À l’échelle de la France, le PIB de la Wallonie la placerait au 8^e rang des 22 régions françaises et au 3^e rang en matière d’exportations, juste derrière l’Île de France et la région Rhône-Alpes. En termes d’emplois, les groupes français occupent la 1^{ère} place avec 34.000 postes, soit 32 % des 100 premières entreprises industrielles en Wallonie. La France est de très loin notre 1^{er} client avec quasi 35 % du total des exportations wallonnes. Notre intégration est du point de vue économique très avancée. On ne le dit pas assez.

BONNES ET MOINS BONNES NOUVELLES DE WALLONIE

D’un côté, il y a les cocoricos éclatants, de l’autre, les constats inquiétants, voire franchement alarmistes.

Qu’en est-il vraiment du redressement wallon ?

Le GEWIF a relevé les informations essentielles pour la période juin-août 2010.

Pub mensongère ?

Le 28 mai, « La Libre Belgique » révélait le montant débloqué par le gouvernement wallon dans le cadre de son deuxième grand plan de relance économique, baptisé « Plan Marshall 2. Vert » : 225 millions d'euros pour 2010, soit la première tranche d'un montant total de 1,6 milliard d'euros à répartir sur cinq ans.

Selon Willy Borsus, chef de groupe de l'opposition libérale au parlement wallon, on est *carrément dans la pub mensongère*. Et d'expliquer que le gouvernement mélange les chiffres du premier Plan Marshall et ceux du Plan Marshall 2. Vert : *On dit qu'il y a eu 99 % d'utilisation des crédits du premier Plan Marshall, mais on mélange allègrement les crédits d'engagement et les crédits d'ordonnancement. D'après nos calculs, il y a en fait 250 millions d'euros du premier programme qui n'ont pas été utilisés. Et le gouvernement wallon est allé puiser dans l'argent non-utilisé du premier plan pour réalimenter le second.*

À propos des chiffres annoncés par le gouvernement wallon en termes d'emplois créés par le Plan Marshall, Willy Borsus déclare : *Je mets au défi le gouvernement de prouver la réalité des 29800 emplois qu'il proclame comme étant le résultat de sa politique. Il ne s'agit en fait que d'une projection chiffrée des objectifs à atteindre et non des emplois concrètement créés. Quand on voit les dépenses du gouvernement uniquement pour la communication autour des différents plans Marshall, cela laisse songeur.*

Le gouvernement parle aussi de 15000 entreprises bénéficiaires du Plan Marshall. Mais, ajoute Willy Borsus, *il ne précise pas qu'il considère comme bénéficiaire du programme la moindre entreprise qui, par exemple, investit dans une zone franche définie par le Plan Marshall.*

Et Willy Borsus de dénoncer enfin *les immenses retards* dans la mise en oeuvre du Plan Marshall 2.Vert, ainsi que *le non-respect de délais raisonnables pour le paiement aux entreprises de leurs subsides, le versement des diverses primes aux citoyens et le paiement des fournisseurs.*

Balance commerciale positive

Si toutes les Région du pays subissent la crise économique-financière, il apparaît toutefois que la Wallonie est la seule à enregistrer un bilan positif en termes d'échanges commerciaux. Selon des chiffres de la Banque nationale de Belgique, le sud du pays a enregistré une balance commerciale positive de 9,5 milliards d'euros en 2008 alors que, dans le même temps, la Flandre et la Région de Bruxelles-Capitale affichaient une balance commerciale négative de respectivement 9,3 et 6,4 milliards d'euros. Et Philippe Suinen, l'administrateur général de l'Awex (Agence wallonne à l'Exportation) d'expliquer : *La bonne performance de la Wallonie s'explique par le fait que les entreprises wallonnes continuent à se tourner davantage vers l'export pour écouler leur production. Seul le caractère excédentaire de la balance commerciale*

wallonne en 2008 évite à la Belgique d'aggraver le déficit de son solde commercial, lequel atteint 6,2 milliards d'euros.

Cet excédent commercial de 2008 représente environ 12 % du Produit intérieur brut (PIB) wallon. *C'est une performance tout à fait remarquable qui n'est surpassée que par celle de l'Irlande dans les pays de l'Union européenne, laquelle réalise un excédent commercial qui s'élève à 13 % de son PIB*, dit encore Philippe Suinen.

Nouvelles technologies

Interrogé par Olivier De Doncker dans « La Libre Belgique » du 1^{er} juin, le ministre wallon de l'Economie, Jean-Claude Marcourt (PS), reconnaît qu'*il y a encore une sous-estimation de l'impact des nouvelles technologies dans le chef des citoyens et des entreprises*. Et d'annoncer le dépôt d'un plan complémentaire d'ici le mois d'octobre : *Nous devons continuer à lutter contre la fracture numérique, mais aussi sensibiliser davantage les jeunes de l'enseignement supérieur quant aux opportunités du numérique. Globalement, je voudrais que ce plan rende plus cohérente, plus lisible et plus visible l'action publique dans les nouvelles technologies*.

Pour le ministre, il conviendra également de *mieux fédérer* les trois organismes chargés de la sensibilisation en la matière : l'Agence de Stimulation technologique (AST), l'Agence de Stimulation économique (ASE) et l'Agence wallonne des Télécoms (AWT)

La Wallonie attire les investisseurs

Selon le 7^e Baromètre de l'Attractivité en Belgique publié par Ernst & Young, le nombre d'investissements étrangers en Belgique est passé de 142 en 2008 à 146 l'an dernier. La Flandre a dénombré 64 investissements (43,9 %), la Wallonie affiche un score de 57 investissements (39 %) et Bruxelles en a pour sa part enregistré 25 (17,1 %).

D'année en année, on remarque que l'écart entre Flandre et Wallonie se resserre. En 2005, il y avait environ un investissement étranger en Wallonie pour trois en Flandre. En 2008, nous étions à un ratio d'un sur deux environ. Nous sommes, en 2009, à plus de huit investissements en Wallonie pour dix en Flandre, commente le ministre Jean-Claude Marcourt.

Si on croise la population de la Wallonie (3,49 millions d'habitants) avec le nombre d'emplois créés par l'investissement étranger (1.505), on obtient un résultat d'un emploi pour 2.319 Wallons. La Wallonie arrive ainsi en 5^e position, derrière la Slovaquie, l'Irlande, la Hongrie et la Pologne.

C'est notre quatrième meilleur résultat au cours de ces dix dernières années, souligne Philippe Suinen, l'administrateur délégué de l'Awex.

Les secteurs les plus prisés ? Ceux repris dans les cinq pôles de compétitivité du Plan Marshall : logistique (H&M, par exemple), bio technologie (Baxter), agroalimentaire, génie mécanique et aéronautique, ainsi que les technologies de l'information. *Et nous avons déjà constaté un intérêt pour le 6^e pôle (chimie et matériaux durables) lors de nos voyages en Suède et aux Pays-Bas.*

Le Plan Marshall est d'ailleurs qualifié d'*accélérateur de la reconversion wallonne* par Ernst & Young, ajoute Philippe Suinen. Autres adjuvants : les intérêts notionnels, pour lesquels *une continuité est nécessaire*, et la vitesse avec laquelle l'Awex et les intercommunales répondent aux demandes des investisseurs.

Mais la Wallonie ne risque-t-elle pas de connaître une pénurie de sites à proposer ? *À ce jour, nous n'avons perdu aucun investisseur, faute de terrains disponibles. Mais on compte parfois sur la patience de ceux-ci. Il est donc important de renouveler le stock de sites à proposer.*

Pas d'amélioration réellement durable

Tel est le constat du professeur Robert Deschamps, des Facultés de Namur. Et d'expliquer à Pascal Lorent du « Soir », le 10 juin : *Ce qui soutient l'activité économique en Wallonie, c'est pour beaucoup les dépenses des pouvoirs publics. C'est beaucoup plus le cas ici qu'en Flandre. Cela a un effet d'amortisseur en période de basse conjoncture, mais cela ne permet pas pour autant de parler d'amélioration structurelle. Pour déceler une croissance créatrice d'emplois, il faudrait réunir trois points-clés. D'abord, un enseignement performant. Or, nous dépensons beaucoup pour l'enseignement mais de façon peu efficace. Ensuite, une formation professionnelle efficace. Hélas ! Nous dépensons beaucoup mais conservons beaucoup de chômeurs peu qualifiés. Enfin, des investissements en recherche et recherche/développement. Et pour ce poste, nous dépensons fort peu et moins que la Flandre. Tant que nous n'améliorerons pas ces facteurs, nous n'obtiendrons pas une amélioration structurelle de la croissance, avec création d'emplois.*

Inquiétude du patron de l'UWE

L'exposé de Jean-Pierre Delwarte, le président de l'Union wallonne des Entreprises (UWE), devant la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Wallonie Picarde, le 16 juin, a suscité l'étonnement des gouvernants wallons.

Pour M. Delwart, les enseignements du scrutin du 13 juin ne sont guère rassurants : la Flandre rêve d'aller seule de l'avant et la Wallonie aspire à garder sa protection sociale. Aussi estime-t-il qu'*il faut réagir très fortement*, car la situation de la Wallonie n'est pas reluisante : *Nous sommes à un point d'inflexion. Nous avons une croissance du PIB inférieure à celle de beaucoup de régions d'Europe et l'évolution du taux de chômage des jeunes est trop faible.* Et le patron des patrons wallons de déplorer que le Plan Marshall 2. Vert tarde à produire ses effets : *Il faut très vite le mettre en oeuvre car les moyens prévus sont importants.*

Le pessimisme de M. Delwart est loin d'être partagé par le ministre wallon de l'Emploi, André Antoine (CDH), lequel s'empresse d'énumérer les acquis positifs : réduction du chômage de 23.000 unités depuis janvier, investissements étrangers presque aussi nombreux en Wallonie qu'en Flandre, balance commerciale belge en équilibre grâce aux exportations wallonnes, Plan Win Win (11.000 travailleurs) et mesures anti-crise (70.000 emplois sauvés), bonne évaluation du Plan Marshall, accompagnement individualisé des chômeurs et essai métiers.

Réagissant à son tour, Jean-Claude Marcourt (PS), ministre wallon de l'Economie, déclare que les investissements récents réalisés en Wallonie, le 6^e appel à projets du Plan Marshall et celui spécifique au 6^e pôle de compétitivité contredisent la lecture patronale : *Il suffit de voir l'étude annuelle d'IBM et le baromètre d'Ernst & Young qui ont reconnu que la Wallonie attire de plus en plus d'investisseurs étrangers. Des chiffres indiquent aussi que la Wallonie a mieux résisté à la crise que ses voisins et des patrons flamands citent les effets positifs et la dynamique du Plan Marshall.*

Selon Vincent Reuter, l'administrateur délégué de l'UWE, *la sortie du président est plutôt un avertissement face à un certain ralentissement. Les politiques ont toujours tendance à croire qu'il suffit de faire un plan et qu'il va s'exécuter tout seul. Or, c'est l'administration qui va surtout le mettre en œuvre. Et sur ce plan, la fonction publique wallonne est encore trop lourde. Par exemple, l'octroi de permis d'exploiter et la libération d'un terrain pour le mettre à la disposition des entreprises sont encore caractérisés par des procédures lentes.* Et M. Reuter de regretter que le gouvernement wallon n'ait pas prévu un budget pluriannuel pour les pôles de compétitivité.

Travail parlementaire

Trois malheureuses questions et des débats rapidement achevés devant un parterre de députés clairsemés, voilà qui n'est certes pas de nature à redorer l'image du Parlement wallon. Et Willy Borsus, le chef de l'opposition libérale de lâcher : *Ce Parlement ressemble à la gare des bus à Charleroi un jour de grève des TEC !*

Reste que Borsus n'a pas tout à fait tort, écrit Pascal Lorent dans « Le Soir » : Le travail parlementaire repose principalement, depuis un an, sur les questions d'actualité. Quand celles-ci portent sur un même thème, elles sont commuées en débat. Avec des résultats inégaux. On se souvient ainsi d'échanges sur le dossier « Citta verde » qui se résumèrent à une somme d'arguments sous-localistes, sans jamais prendre de hauteur sur l'importance de concilier développement commercial et gestion parcimonieuse du territoire. De même, le Plan Marshall premier du nom a été clôturé au début du printemps. On attend toujours les échanges entre majorité et opposition sur l'impact réel des mesures sur le « redéploiement wallon ».

Prospection économique en Chine

Lors d'une mission effectuée en Chine au mois de juin, le ministre wallon de l'Economie, Jean-Claude Marcourt (PS), a visité les nouveaux laboratoires du groupe

Huawei, numéro deux mondial des équipements pour télécoms, qui a établi depuis peu un centre de recherche à Louvain-la-Neuve.

Après s'être entendu vanter les qualités attractives de la Wallonie, Ding Yun, responsable du marketing global de l'entreprise, a déclaré : *Nous comptons implanter un centre logistique en Europe. Nos consultants nous ont surtout proposé la Hongrie, mais j'ignorais totalement les avantages de la Wallonie. Dès demain, je demande à une équipe de relancer le dossier et de venir visiter votre région.*

L'enjeu n'est pas mince, puisqu'il induirait la création d'un millier d'emplois...

La délégation wallonne a également visité la multinationale BYD – Build Your Dream –, premier constructeur automobile chinois, qui cherche un QG pour l'Europe.

Prêts pour la présidence belge de l'Union européenne

Le 23 juin, Philippe Suinen, administrateur délégué de l'Awex (Agence wallonne à l'Exportation), a accordé une interview à la « DH ». Il s'est dit confiant dans l'avenir de la Wallonie : *Le dernier trimestre 2010 devrait être bon. Les offres des entreprises reviennent vers notre Région. Il y a un effet Plan Marshall et pôle de compétitivité. C'est justement de cela que nous parlerons notamment dans le cadre de la présidence européenne. Nous sommes prêts. On est classé n°1 en Europe par Cushman & Wakefield pour l'attraction des centres de distribution. Nous avons de grands atouts dans le secteur de la logistique et ce n'est pas rien.*

Philippe Suinen a également tenu à souligner l'importance du secteur pharmaceutique : *Biowin est le pôle de compétitivité le plus attractif. Je crois beaucoup dans le secteur de la santé francophone.*

Insistant sur l'importance des 3T – les Technologies (excellence des pôles de compétitivité, plan Marshall...), les Talents (nanotechnologies, design...) et la Tolérance (multiculturalité) –, l'administrateur délégué de l'Awex a conclu : *Nous devons montrer tous nos atouts à l'intérieur de la Belgique.*

Politisation de l'administration

Dans son magazine « Diagnostic », le Gerfa (Groupe d'Etude et de Réforme de la Fonction administrative) est revenu sur la batterie de nominations de 31 inspecteurs généraux à l'administration de la Région wallonne (SPW).

Le condominium PS-CDH avoisine les 90 %, les autres partis ne recevant que des miettes, constate le Gerfa. Cela confirme et renforce la politisation ambiante de la Région wallonne et la clé de répartition décidée en '90 lors de la signature du pacte mafieux de 2/3 pour le PS et 1/3 pour le PSC. Et d'ajouter : Manifestement, la sauce Ecolo n'a pas pris. On ne parle pas ici d'une politisation verte – que le parti serait bien en peine d'ailleurs d'assumer par manque de candidats déclarés – mais bien de l'impossibilité de mettre fin au lotissement insupportable de l'administration.

Certes, Ecolo se prévaut de la réforme avancée pour 2014. Mais le Gerfa écarte l'argument d'une phrase : *C'était maintenant qu'il fallait s'attaquer à la politisation, et non dans cinq ans.*

L'écluse de Lanaye

Le ministre wallon de l'Aménagement du territoire, Philippe Henry (Ecolo) n'a présenté le permis pour la 4^e écluse de Lanaye dans le délai prévu par le Dar (décret d'autorisation régionale). Ce délai de 45 jours n'est pas obligatoire mais donne une simple indication en termes de timing raisonnable.

Pour Willy Borsus, chef de l'opposition libérale au Parlement wallon, cette valse-hésitation est une prise de risque considérable du ministre dans *un dossier fondamental pour l'économie wallonne et sur lequel il y a pourtant un consensus politique général. Malgré la controverse juridique actuelle autour du Dar, il ajoute encore un élément d'incertitude car le permis donné pour l'écluse de Lanaye, en l'état, est exposé aux recours devant le Conseil d'État.* Plus généralement, Willy Borsus s'inquiète de la gestion des dossiers similaires : *Le risque est ici très grand et cela vaut aussi pour les futurs projets de même nature : en ce qui concerne le développement des aéroports par exemple, ou encore en matière de réalisation des chaînons routiers manquants.*

Au cabinet Henry, on rappelle que les travaux de l'écluse de Lanaye ne commenceront que début 2011 et que, à ce titre, rien ne presse.

Le dossier de la construction de la quatrième écluse de Lanaye a déjà plus de 20 ans. Constat de départ : le trafic fluvial destiné au fret connaît depuis quelques années une très forte croissance dans la fréquence des bateaux et dans leur gabarit. Par exemple, le port autonome de Liège est devenu le 3^e port fluvial d'Europe en termes de tonnage.

Toutefois, il existe un véritable « bouchon » hydraulique qui verrouille les voies navigables wallonnes et européennes au niveau du canal de Lanaye, entre le canal Albert et la Meuse, le long de la frontière belgo-néerlandaise. Et ce bouchon est constitué par les écluses de Lanaye, dont la création remonte aux années 60. D'où l'idée de créer une quatrième écluse de grande capacité pouvant accueillir des barges de 9.000 tonnes.

L'ouvrage d'art devrait, pour bien faire, atteindre 225 mètres de longueur pour 25 mètres de largeur. C'est la dimension nécessaire pour permettre le transport fluvial aux péniches de gros tonnage qui doivent rejoindre Anvers via le canal Albert, ou Rotterdam via le canal Juliana (dans le Limbourg néerlandais).

Le budget total du chantier s'élève à plus de 300 millions d'euros, dont 120 millions pour la quatrième écluse elle-même. Pour financer tout cela, le Feder (Fonds européen de développement régional) est notamment de la partie.

Mais les règles sont strictes en matière de timing : si l'argent mis à disposition par l'Union européenne n'est pas utilisé à temps, il faudra le rétrocéder. Ce qui, dans le

contexte budgétaire actuel des pouvoirs publics, serait catastrophique et hypothéquerait, encore une fois, la construction de la nouvelle écluse de Lanaye.

Autant le dire tout de suite, ce scénario serait également dommageable à l'économie de la Wallonie et à son environnement. En effet, pour le transport de marchandises, la voie d'eau est nettement moins coûteuse et nettement plus sûre que le transport par route. En moyenne, une péniche consomme presque 4 fois moins de carburant qu'un camion. De même, une tonne de marchandises transportée par la voie fluviale coûtera 12 euros contre 21 euros par camion et 22 euros par train. Parallèlement, l'émission de gaz à effet de serre est bien moindre.

Enfin, plus stratégiquement, libérer l'accès à Rotterdam donnerait l'accès au Rhin et au bassin du Danube et donc au marché allemand.

Le Trilogiport en rade

Egalement situé dans la région liégeoise (canal Albert), le Trilogiport est censé devenir une plateforme multimodale associant le transport par camion, par train et par bateau. Mais le permis n'a pas encore été délivré par le ministre Philippe Henry. Le cabinet affirme que le ministre Lutgen n'a pas encore transmis l'étude d'incidence complémentaire nécessaire à la suite administrative du dossier. Pourtant, selon « La Libre Belgique », cette étude est bien prête, mais reste dans les cartons. Pourquoi ? Certains détails (l'emplacement d'un nouveau pont, notamment) sont particulièrement « touchy » pour les riverains mais aussi pour le partenaire Ecolo au sein de l'Olivier wallon.

Danger: des subsides européens (Feder) ont été octroyés pour la construction du Trilogiport, ouvrage fondamental pour l'avenir industriel de Liège, et les dernières factures sont à rentrer au plus tard pour 2013. La perte de cette manne financière serait un fameux couac...

Le vert wallon n'est qu'à moitié plein

C'est Michel De Muelenaere qui l'explique dans « Le Soir » du 26 juin.

Le tableau s'améliore, la prise de conscience progresse. Mais on vient de loin et il y a encore beaucoup de travail à faire. La lecture du dernier « tableau de bord » de l'environnement wallon laisse au ministre wallon de l'Environnement, Philippe Henry (Ecolo), une impression en demi-teinte.

Certes, quelques paramètres progressent favorablement au Sud : c'est le cas de l'état des forêts (malgré une trop faible diversité des essences), des émissions de gaz à effet de serre, de plusieurs rejets de polluants, de la lente progression des énergies renouvelables et de l'agriculture bio.

Mais il y a encore de sérieux progrès à faire, comme le montre la lourde sanction infligée par la Commission pour non-respect des règles en matière d'épuration des

eaux. La qualité des masses d'eau souterraines et de surface est encore insuffisante. L'état de la biodiversité reste sombre. Avec un tiers des espèces menacées et la question des espèces invasives loin d'être réglée, il y a du souci à se faire. La pollution de l'air par les particules fines et par l'ozone troposphérique – nuisibles pour la santé – est préoccupante. La diminution des émissions de gaz à effet de serre est partiellement due à des hivers cléments et à des fermetures d'usines. L'érosion des sols est également à tenir à l'œil.

Si le bio progresse, il n'occupe encore qu'une part de marché de 1,5 % des dépenses des ménages pour l'alimentation et les produits d'entretien. Idem pour les renouvelables. En 2008, les sources d'énergie vertes ont contribué à hauteur de 6,7 % à la production d'électricité en Wallonie. Une progression rendue possible par les différents régimes de soutien (certificats verts, primes, etc.). Mais si elle veut atteindre ses objectifs (13 % de renouvelables dans la consommation finale d'énergie en 2020), la Région devra mettre les bouchées doubles. Ce sera d'ailleurs tout bénéfique, si elle développe une véritable filière. Le secteur des énergies renouvelables pourrait occuper 24.400 emplois directs d'ici 2020 (contre 9.400 aujourd'hui). Sans compter les emplois indirects.

Autre sujet d'inquiétude, la route est toujours ultra-dominante tant dans les transports de personnes que de marchandises. Dans ce domaine, l'évolution est *défavorable*, indique le rapport.

Et Christophe Schoune, secrétaire général d'Inter-Environnement, de conclure : *On voit l'ampleur de la tâche. Le climat ? Pas de quoi crier cocorico. La biodiversité : très inquiétant. La mobilité : les moyens manquent. La Wallonie est renvoyée en seconde session pour quelques années. On va voir si les belles promesses de la déclaration de politique régionale vont se concrétiser.*

Wallonie-Bruxelles International

Dirigé par Philippe Suinen, WBI s'occupe des relations internationales menées par la Communauté française, la Région wallonne et la bruxelloise/francophone Cocof.

Longuement retardée, pour des raisons techniques mais aussi de susceptibilités régionalistes, la fusion fut opérationnelle au 1^{er} janvier 2009.

L'organisme vient donc de présenter son premier rapport annuel.

WBI pèse un budget de 62 millions, 235 agents (183 ETP) et 146 membres du personnel dans les délégations, 16 délégations ayant statut diplomatique (la dernière ouverte début 2009 à Pékin), des accords-cadres avec 29 pays

Ces relations internationales régionalo-communautaires (à ne pas confondre avec le commerce extérieur) empruntent deux directions principales :

– Vers le Nord, et des pays émergents assimilés. On parle ici de 5 programmes « win win », en phase avec les plans Marshall – de quoi penser, prolonge M. Suinen, que la Wallonie *apparaît aujourd’hui comme le pilote international* alors que la Communauté française le fut en son temps pionnier. Ce sont divers programmes en éducation/formation (soutien de l’enseignement du français notamment); en recherche et enseignement supérieur (avec la création en Suède d’une première « agence de liaison scientifique » auprès d’universités) ; en citoyenneté et jeunesse (échanges de jeunes) ; en soutien au rayonnement des entreprises (bourses de stages, etc.).

– Vers le Sud, c’est de la coopération : douze pays prioritaires, le Congo en tête (à lui seul, 74 projets sur les 187 en cours), pour des actions en formation professionnelle, gestion de l’eau, agroalimentaire, développement culturel et des médias, appui à d’autres acteurs. Philippe Suinen se garde de se prononcer sur l’avenir institutionnel du secteur, complètement « défédéralisé » ou non, mais *on a l’expertise et on est prêt à avoir des compétences supplémentaires*. Pour quelle spécificité ? WBI dépense 1 euro quand le fédéral en dépense 70. Qu’il consacre beaucoup à *l’image et à l’influence*, pense M. Suinen, tandis que la coopération sudiste serait plus pragmatique, valorisant l’émancipation et la proximité de terrain...

Urticaire régionaliste à la FGTB

Ca bouillonne dans le mouvement syndical, à la FGTB en l’occurrence, historiquement protagoniste du « combat fédéraliste », jadis avec André Renard et aujourd’hui à nouveau en questionnement interne.

Le phénomène reste circonscrit, et seuls les métallos liégeois du syndicat socialiste se sont fait entendre jusqu’à présent, mais le vent pourrait tourner si d’aventure le fédéral devait s’enfoncer dans une nouvelle crise politique Nord-Sud, ou les négociations s’éterniser.

Qu’en est-il à ce stade ? Francis Gomez et la FGTB-Métal Liège-Luxembourg ont appelé à un *régionalisme accru*, désigné à cet égard l’impôt des sociétés et la concertation sociale, et lancé une vaste *campagne de sensibilisation* auprès des 30.000 affiliés. L’idée : *Les Flamands veulent plus d’autonomie ? Eh bien, oui, allons-y !*

Une option que ne partagent cependant pas les métallos de Hainaut-Namur qui l’ont fait savoir dans un communiqué où ils appellent au maintien des mécanismes fédéraux pour la sécurité sociale, l’impôt, la dette, le code du travail et les commissions paritaires. Les mêmes invitent les politiques à ne pas *se laisser intoxiquer par tous ces courants sous-régionalistes*. Bref, entre Liège et Charleroi, de belles différences.

Thierry Bodson, le patron de la FGTB wallonne, tient à recadrer les choses : *Le Liégeois Francis Gomez parle concrètement de régionaliser l’impôt des sociétés et la concertation sociale et moi je dis que ces deux choses n’ont pas été débattues en bureau au sein de notre organisation syndicale et qu’en plus, ces problèmes ne vont pas se poser prioritairement. Plus urgent : quid du marché du travail ? Quid aussi de*

la loi de financement des Régions et Communautés ? Ces deux dossiers viendront très vite sur la table. Planchons là-dessus avant tout. De même que sur une série d'autres choses, comme l'endettement de la Région wallonne et notre capacité à y faire face.

Le chômage wallon : qui dit vrai ?

Dans son communiqué mensuel du 3 juin, l'organisme wallon de l'Emploi, le Forem, indique qu'*en mai 2010, le nombre de demandeurs d'emploi wallons a diminué tant par rapport à avril 2010 qu'à mai 2009.*

Mais trois semaines plus tard, l'Onem, l'organisme fédéral des allocations de chômage précise que s'il y a bien une diminution de 1.302 demandeurs d'emploi par rapport à mai 2009, il a fait verser 1.633 allocations supplémentaires par rapport à avril 2010.

Qui dit vrai ? À vrai dire, on ne sait pas. Au Forem, on ne comprend pas. Parce que traditionnellement il y a une baisse de chômage entre mai et avril. Certes, la méthodologie n'est pas identique : au Forem, on comptabilise le nombre de demandeurs à la fin du mois ; à l'Onem, on comptabilise les paiements à la moitié du mois. Mais cela ne suffit pas à tout expliquer.

De l'espace enfin libéré

Le ministre wallon de l'Aménagement du Territoire, Philippe Henry (Ecolo), a présenté en commission, le 29 juin, son plan pour les zones d'activité économique.

On le sait : la Région wallonne manque cruellement d'espace pour accueillir de nouvelles entreprises. Les zones d'activité économique sont saturées. Tout cela, ironie du sort, au moment où la Wallonie n'a jamais autant attiré les investisseurs.

Du coup, il était plus que temps de « libérer de l'espace », comme cela est d'ailleurs prévu depuis 2008. À l'époque, le gouvernement avait répertorié 2.500 hectares en 4 catégories qui pouvaient, potentiellement, être utilisés comme zones d'activité économique.

Le gouvernement vient d'entériner la libération de 690 hectares, explique le ministre. Si vous ajoutez les 129 hectares qui avaient déjà été confirmés, ça signifie que plus de 800 hectares sont d'ores et déjà disponibles. Les premiers devraient être prêts dans un ou deux ans. Les autres, normalement pour la fin de la législature.

Une bonne nouvelle pour les entreprises, donc, d'autant que 880 autres hectares devraient recevoir l'aval gouvernemental au mois de novembre et que 400 hectares en zone urbanisable seront aussi dégagés. Au total, sur les 10–15 prochaines années, ce seront 2.760 hectares de terrain qui seront équipés mis à disposition des entreprises.

Par ailleurs, le ministre annonce la création d'ici deux ans d'un label « Ecozoning ». Et d'expliquer : *Les entreprises sont assez réceptives au concept de développement durable. Le fait d'utiliser moins d'espace et moins d'énergie, mais aussi la possibilité de se situer plus à proximité des transports en commun, ça leur parle. Elles ont compris qu'il y avait aussi là derrière un intérêt économique. Sans parler de l'impact au niveau de l'image de marque.*

Autre volonté de la Région : rationaliser les terrains qui doivent être utilisés avec parcimonie. *Notre volonté est d'augmenter la densité des zonings. Et donc d'avoir plus d'emplois à l'hectare, un domaine dans lequel nous sommes actuellement à la traîne par rapport à certains pays européens. Il arrive souvent que des entreprises prennent plus d'espace que ce dont elles ont besoin, soit pour être plus à l'aise, soit en prévision d'extensions futures. Dans ce dernier cas, on ne peut pas leur reprocher. Mais il faut aussi qu'elles comprennent qu'elles ne peuvent pas bloquer des surfaces,* conclut Philippe Henry.

Pour de meilleurs rapports entre ministres et fonctionnaires

Conformément à la déclaration de politique générale, le gouvernement wallon a adopté un « protocole de collaboration » entre lui et l'administration régionale (SPW).

Concerté avec cette celle-ci, le texte est une première en Belgique.

Il est question tour à tour : 1° de développer le dialogue et la concertation (réunions de concertation générales, transversales ou sectorielles; ordre du jour et note de suivi ; personnes à inviter et modalités de convocations) ; 2° de bonne communication entre cabinets et SPW ; 3° de l'exécution des décisions par l'administration ; 4° de la participation de celle-ci aux décisions ; 5° de communication externe.

Pour le ministre-président Rudy Demotte (PS), il s'agit d'une *démarche qualité* : *Elle ne naît pas de dysfonctionnements, mais, à l'inverse, de la volonté de codifier ce qui existe normalement.*

Eclaircie temporaire ou embellie durable ?

L'Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (Iweps) fait preuve d'un optimisme mesuré : *« Il y a une éclaircie, mais la prudence s'impose. Car on n'est pas convaincu qu'elle sera durable. Assiste-t-on à une éclaircie temporaire ou une embellie durable ? On n'a pas assez d'informations pour nous prononcer »*, a commenté Daniel Defays, l'administrateur général ad intérim. Cependant, d'après les prévisions de l'Institut, la Wallonie devrait enregistrer une augmentation moyenne de 1.000 emplois sur 2010.

En effet, d'après l'Iweps, le nombre d'heures effectuées par les travailleurs intérimaires a cessé de décroître par rapport au trimestre précédent dès le troisième trimestre 2009 en Wallonie et, au quatrième trimestre, on observe même une légère croissance de + 1,4 %. Après avoir enregistré un léger recul à l'automne 2009 (à un

mois d'écart), le chômage connaît une baisse plus accentuée encore ces derniers mois. *Enfin, les enquêtes d'opinions indiquent une amélioration des intentions d'embauche, qui concorde avec la reprise économique attendue*, observe l'Institut. Mais la reprise de l'emploi serait fragile. Car elle s'effectue principalement dans le secteur des titres-services et est soutenue par le plan fédéral « win-win », lequel arrive à échéance à fin juin. D'où la crainte d'un impact négatif sur l'emploi.

De plus, la reprise n'est pas orientée vers les secteurs d'activités sensibles à la conjoncture et la diminution du chômage s'expliquerait par une baisse de la population active (étudiants prolongeant leur cursus scolaire). Le plan « win-win » aurait généré la création d'environ 3.700 emplois en Wallonie.

D'après les observations de l'Iweps, c'est la demande extérieure qui a permis à la Wallonie de résister à la crise en 2009. Il évalue à - 2,5 % le recul du PIB en Wallonie, moins important que celui de la Belgique qu'il évalue à - 3 %. La dépréciation de l'euro a également joué en faveur des plus gros exportateurs européens, l'Allemagne en tête, et indirectement en faveur de toutes les régions de la zone euro dont la Wallonie. Les mesures prises par les pouvoirs publics wallons ont également joué un rôle de stabilisation de l'économie régionale, notamment le plan Marshall 2.Vert (budget de 1,6 milliard d'euros) et le programme de réparation des routes (639 millions d'euros sur 4 ans). Mais force est de constater que ceux-ci ne sortiront concrètement leurs effets que plus tard. Les prévisions relatives aux principales données économiques (consommation privée, dépenses des administrations publiques, emploi, etc.) laissent entrevoir encore une bonne résistance de la Wallonie, voire une amélioration en 2010, notamment une croissance du PIB (+ 1,4 %) identique à celle de la Belgique, mais supérieure à la moyenne européenne.

Perspectives budgétaires fort maussades

Pas de quoi sourire en découvrant les projections budgétaires des entités fédérées établies par le Pr. Robert Deschamps et son équipe du CERPE (Centre de recherches en Economie Régionale et Politique Economique) des FUNDP.

Le diagnostic tient en une formule : *Pas de marge de manœuvre* pour les cinq ans à venir.

On suppose ici à politique inchangée, c'est-à-dire sans aucune nouvelle décision future à caractère budgétaire. Les simulations sont basées sur l'hypothèse selon laquelle les dépenses primaires n'augmentent pas au-delà de l'inflation, sauf celles qui découlent de décisions déjà prises ou évoluent selon une dynamique propre.

Voyons la situation propre à la Région wallonne.

Entre 2001 et 2010, la croissance nominale annuelle moyenne des dépenses primaires totales a atteint 4,02 %, contre seulement 2,99 % pour les recettes totales. Sur 2010–2020, la tendance s'inverse, à respectivement 1,2 et 3,6 %. Le rapport dette/recettes à 87 % au budget 2010 initial grimperait à 107 % en 2014 pour se réduire à 86 % en

2020. Dès lors, les soldes de la Région wallonne ne seront positifs qu'à partir de 2015 « grâce » à la fin programmée du deuxième plan Marshall. Autrement dit, la majorité suivante ne saurait reconduire la moindre mesure du plan que si des mesures compensatoires sont prises, pour réduire d'autres dépenses et/ou augmenter la fiscalité à même hauteur.

Bref, même sans nouvelle décision à caractère budgétaire, ce n'est qu'en 2015 que la Région disposerait de marges de manœuvre et verra son taux d'endettement cesser de croître. C'est 1 an de plus que lors des publications similaires de juin 2009 pour les marges (prévision alors à 2014) et 1 an de moins pour l'endettement (2016 alors).

L'analyse du Pr. Robert Deschamps

Dans « La Libre Belgique » du 1^{er} juillet, l'intéressé répond aux questions de Paul Piret.

Vos simulations étant ce qu'elles sont, l'équilibre budgétaire global en 2015 est-il tenable ?

(...) Dans le budget initial 2010, le solde négatif de financement est de -384 millions. L'accord en Comité de concertation portait sur - 364 millions. Le gouvernement wallon doit donc encore dégager 19 millions d'ici à la fin de l'exercice 2010. Pour la suite, nos prévisions de solde négatif s'établissent à - 524 millions en 2011, - 439 millions en 2012, - 369 millions en 2013, - 261 millions en 2014 et parviennent à un solde positif de 265 millions en 2015. Autrement dit, si, d'ici 2014, on lance de nouvelles dépenses, elles doivent être compensées sur les recettes et/ou sur les dépenses pour rencontrer l'objectif 2015.

« Pas de marge de manœuvre », ce n'est donc pas forcer les décideurs à rester les bras croisés...

Non, c'est une obligation de compenser toute nouvelle mesure avec effet budgétaire. Mais c'est très contraignant. Par exemple, la moindre mesure du plan Marshall 2. vert que l'on voudrait prolonger au-delà de 2014 doit être compensée. Et notre formulation « à politique inchangée » doit être interprétée comme une gestion « d'affaires courantes » : il n'est pas question de continuer tout comme avant. Il n'y a pas de « mou », dans nos projections ! (...)

Votre logique financière est-elle compatible avec une logique économique plus large qui, elle, est preneuse de politique de relance plus ou moins dépensière ?

C'est complémentaire. La logique financière dit comment les budgets vont évoluer. Mais nous travaillons par ailleurs, notamment, sur la nature des dépenses. Par comparaison entre les entités, il est intéressant de se demander si on répartit les dépenses de la même manière, et de mettre en évidence celles qui sont favorables à la croissance. Et là, nous sommes en retard. Si je compare la Wallonie à la Flandre ou les francophones aux néerlandophones, on est proportionnellement en dessous en

recherche/développement. L'enseignement, on le finance bien mais on n'a pas de bons résultats : notre enseignement est sous-performant. Même chose pour la formation, à considérer les taux de chômeurs peu qualifiés. On voit donc que les dépenses de croissance et d'emploi doivent être mises au premier rang. Ce qui suppose une réorientation de dépenses, contrairement à ce qu'on fait actuellement.

Par exemple ?

L'aide des Régions aux provinces est trois fois plus élevée en Wallonie qu'en Flandre, alors que les impôts provinciaux sont plus élevés en Wallonie. Ce ne sont pas là des dépenses bénéfiques dans le sens de la croissance et de l'emploi. (...)

En tout cas, pas de nouveaux transferts de compétence sans transferts correspondants de moyens ?

Je ne sais pas s'il faut du 1 pour 1, car la situation fédérale n'est pas brillante Je pense surtout qu'il est possible de faire mieux avec ce que l'on a. Et qu'il faut responsabiliser davantage les Régions et Communautés. Par exemple dans les pensions de leurs agents, qu'elles décident mais que le fédéral paie. Ou dans la politique de l'emploi, pour laquelle elles reçoivent une dotation Onem dont le caractère forfaitaire n'est pas un incitant. Et responsabiliser, c'est aussi coordonner. Pas laisser chacun travailler dans son coin.

La Wallonie gagne du terrain à l'étranger

Dès le dernier trimestres de 2008, les exportations wallonnes ont affiché un recul (quelques pourcent) qui s'est accentué l'année suivante. Au début de la crise, elles représentaient 40 milliards d'euros, soit la moitié du PIB régional. En 2009, le recul se chiffre à 15,1 % (hors transit du gaz naturel), avec un « pic » de -25,6 % en mai. Sur l'ensemble de l'année, cette chute est toutefois moindre que celle de nos voisins : Flandre (- 20,5 %), Europe des quinze (- 18,2 %), Allemagne (- 17,9 %), France (- 17,4 %) et Pays-Bas (- 15,9 %). Et pour le premier trimestre 2010, la tendance repart à la hausse : + 14,7 %.

Entre 2002 et 2009, la part des exportations wallonnes dans celles de la Belgique est passée de 16,5 % à 20 %. Une évolution insuffisante, note toutefois l'Union wallonne des Entreprises, comparée aux parts du PIB (23 %) et de la population (32 %). Le patronat reconnaît néanmoins une amélioration : en 2002, la Wallonie détenait 0,54 % des parts de marché du commerce mondial ; en 2008, elle en prenait 0,58 %. Sur la période 1996-2009, l'Agence wallonne à l'Exportation note d'ailleurs que nos exportations (+ 6,4 %) ont une croissance plus rapide que celles de l'Allemagne (+ 5,9 %), des Pays-Bas (+ 5,9 %), de la Flandre (+ 4,9 %), de la France (+ 3,7 %) ou de l'Europe des 15 (+ 4,7%)

Les principaux clients de la Wallonie résident dans l'Europe des 27 (78,3 % des exportations en 2009), France, Allemagne et Pays-Bas en tête, où nos ventes ont progressé entre 2002 et 2008. Ils pèsent à eux trois la moitié de nos exportations. Ce

n'est pas forcément une bonne nouvelle, selon l'UWE, car ce sont des marchés matures, à faible croissance. Dans une moindre mesure, les produits wallons ont également gagné du terrain en Amérique du Nord et dans les pays de l'est, où la croissance s'annonce plus forte. Face au Bric (Brésil, Russie, Inde et Chine), futurs géants de l'économie mondiale, le bilan est mitigé : en Russie et en Inde, la Wallonie accroît ses parts de marché, tandis que la Chine reste difficile à pénétrer, selon l'UWE. L'Awex nuance : en dix ans, ce pays est passé du 17^e au 10^e rang des clients de la Wallonie.

Entre 2002 et 2008, la part de la sidérurgie dans nos exportations a encore progressé (19 %). Or les métaux restent des produits cycliques, dont la valeur ajoutée ne crée pas assez de plus-value. Dans ce contexte, la passation de leadership opérée en 2009 réjouira les patrons : les produits chimiques pèsent désormais 30 % de nos ventes à l'étranger. La sidérurgie, elle, recule (15,9 % des exportations). Arrivent ensuite les machines électriques et électroniques (10,9 %), le plastique (8,6 %), les produits alimentaires (5,7 %), les produits minéraux (4,6 %) et les ouvrages en pierre, ciment, céramique et verre (3,9 %).

L'UWE constate une corrélation entre la taille de l'entreprise et sa propension à exporter (il faut donc faire grandir les entreprises afin qu'elles exportent et inversement). Elle reconnaît l'adéquation des aides publiques aux besoins mais plaide pour un coaching plus intense (de l'Awex, des chambres de commerce) vers les PME afin de mieux utiliser les aides et de mieux s'appuyer sur le réseau des attachés commerciaux de l'Awex. Le ministre de l'Economie, Jean-Claude Marcourt, préconise de s'appuyer sur les clusters, les représentations collectives, les missions économiques et les pôles de compétitivité. Des pôles qui pesaient 37 % des exportations « sudistes » en 2006, pour 47 % en 2009.

L'industrie wallonne a-t-elle été trop vite enterrée ?

Dans « Le Soir » du 2 juillet, Marcel Miller, réélu à la tête d'Agora Wallonie, livre son sentiment.

On peut y avoir un effet direct de la crise, qui a montré toutes les dérives de l'économie purement financière, virtuelle. Les « vrais » emplois, c'est dans l'industrie qu'ils se trouvent et parmi toutes les sociétés de services qui gravitent autour. En Wallonie comme en Europe, on avait trop vite enterré l'industrie..., déclare Marcel Miller.

Et de poursuivre : L'industrie technologique aujourd'hui, ce sont pour l'essentiel des PME de quelques dizaines de personnes, hyperspécialisées dans des marchés de niche à haute valeur ajoutée. On peut regretter qu'elles ne grandissent pas plus vite ou qu'elles restent parfois un peu frileuses pour affronter les grands marchés à l'exportation, mais elles constituent l'essence même du nouveau tissu industriel.

Pour Marcel Miller, la taille trop petite des entreprises constitue un défi majeur : *Je me souviens d'une étude critiquant les spin-offs issues des labos universitaires, créées sur*

base d'une idée géniale mais sans réelle ambition de croissance. Si le but est de faire vivre un chercheur qui n'a pas envie de quitter l'université, cela n'a aucun intérêt. Nous devons avoir l'ambition de faire de nos meilleures PME des références à l'échelle mondiale, et nous avons les moyens d'y parvenir. L'exemple d'IBA à Louvain-la-Neuve, a montré que c'était possible.

Si la Wallonie a bien résisté à la crise, Marcel Miller veut rester prudent : Surtout, pas d'euphorie ! De nombreuses entreprises ont encore la tête sous l'eau ou commencent à peine à émerger. Quand nous aurons 2 % de chômage, nous pourrions peut-être souffler. Mais, structurellement, il est vrai que le plan Marshall porte ses fruits. Une dynamique s'est créée, les collaborations entre les entreprises et les universités se sont renforcées, et les PME, en dépit de lourdeurs administratives, participent au mouvement. C'est d'autant plus positif que l'avenir, je le répète, se construit par la technologie dans les nouveaux secteurs liés au développement durable.

Techspace Aero : nouveau contrat

Bonne nouvelle en perspective pour le motoriste belge, Techspace Aéro, filiale du groupe français Safran. L'entreprise basée à Herstal s'apprête à élargir son partenariat avec un grand groupe américain dans le secteur des moteurs d'avions de nouvelle génération. Il ne s'agirait pas des avions gros porteurs pour lesquels Techspace Aero fournit déjà des pièces, mais des avions petits porteurs ou des business jets.

Le nouvel accord permettra à Techspace Aero d'accroître ses rentrées financières d'un montant évalué à environ 20 % de son chiffre d'affaires à l'horizon 2015. L'entreprise qui emploie 1250 travailleurs, a réalisé un chiffre d'affaires de quelque 318 millions d'euros en 2009 contre 337 millions d'euros en 2008.

Le Halal, un business moderne pour les Wallons

Phénomène de société ou nouveau mode de vie respectant les préceptes du Coran, « consommer halal » prend de l'ampleur et l'Agence wallonne à l'exportation (Awex) entend donner l'opportunité aux entreprises du sud du pays d'enlever des contrats dans un maximum des 56 pays de l'Organisation de la conférence islamique (OIC).

Aussi, après avoir signé en octobre 2009 un accord avec la banque islamique de développement basée à Djeddah, l'Agence va mettre en place un « Club H » comme halal et un point d'informations pour mieux encadrer les entreprises de plus en plus intéressées par ce marché d'importance.

Start-up, clap deuxième

Vingt porteurs de projets innovants ont suivi une formation en création d'entreprise durant 3 mois. Et cela grâce au Microsoft Innovation Center.

Né en décembre 2008 d'une collaboration entre Microsoft et le Gouvernement wallon, le MIC s'est fixé comme mission de faciliter la création d'entreprises dans le secteur des nouvelles technologies en Wallonie. Objectif : créer 250 emplois d'ici la fin 2011.

Ajustement budgétaire

L'Olivier wallon et francophone a donc ajusté ses budgets 2010. L'exercice tient en un petit chiffre : 1 %. Soit la différence de croissance en 2010 entre la prévision de l'automne 2009 (0,40 %) et celle du printemps 2010 (1,40 %). Or, ce différentiel vaut son pesant d'euros.

Il permet d'abord de dépenser 100 millions de moins, de manière à réduire à 750 millions la capacité d'emprunt cumulée de la Région wallonne et de la Communauté française, qui avait été consentie à 850 millions dans la trajectoire convenue entre les fédéraux et les fédérés pour retrouver l'équilibre budgétaire global en 2015.

Il permet ensuite, quand même, des marges nouvelles en 2010 :

– Au rayon Marshall, le financement du premier plan passe à 120 millions et celui du second, à 150. Ce sont des moyens de paiement (les décaissements), passant côté 2.vert à 205 millions (on avait évoqué 225) en moyens d'action (ce que l'on peut engager).

– L'ensemble du secteur non-marchand bénéficie d'un supplément de 11,7 millions : 4,5 en Communauté française; autant en Wallonie; 2,1 millions pour assurer les accords de 2007–2009; et 500.000 euros à la Cocof.

– En Communauté française, on pointera encore 3,3 millions de plus à l'encadrement différencié dès la rentrée scolaire 2010 (soit 300 nouveaux emplois) ; 600000 euros de plus au transport des élèves ; 1,8 million en périodes complémentaires en promotion sociale ; 2,5 en allocations d'études ; 5 dans le secteur enfance ; 3 en aide à la jeunesse ; 1,6 en culture (dont, dit-on, le respect des engagements en arts de la scène).

– En Région wallonne, outre une réduction des charges de la dette pour 48 millions, on pointera d'abord 31 millions de plus pour la performance énergétique des bâtiments (soit 25 millions en primes énergie et 6,2 pour celles de double vitrage) ; ensuite 5 millions de plus pour les Tec et 2,2 pour l'aide aux personnes handicapées.

L'ajustement budgétaire 2010 permet donc de renforcer certains choix. Des emplois dans l'enseignement et l'aide à la jeunesse. Le non-marchand financé. Les primes pour isoler sa maison et rouler plus « propre » assumées.

À noter les chiffres suivants :

606,5 millions : c'est le solde à emprunter pour la Région et la Communauté en 2009. Soit 66,9 millions de mieux que prévu.

Pour 2010, l'Olivier a revu recettes et dépenses en Communauté et Région. Résultat : une économie de 90 millions d'euros.

En cas de crise, Communauté et Région garderaient des lignes de crédit, d'un montant respectif de 2,5 milliards et 2 milliards.

L'écobonus

Toujours sans équivalent en Région flamande comme en Région bruxelloise, l'écobonus est cette prime régionale qui, en Wallonie, bénéficie sous conditions, mais sans formalité, aux citoyens qui achètent des véhicules à plus faibles émissions de CO₂. On pourrait mesurer son succès aux chiffres que voici : le taux moyen de CO₂ dans la Région a baissé de 143 grammes en 2007 à 135 en 2009 ; les immatriculations en 2009 sous 120 grammes ont atteint 38 % en Wallonie contre 27 à Bruxelles et 23 en Flandre. Si d'autres facteurs peuvent jouer, comme le pouvoir d'achat ou l'exclusion des voitures de société, il est tentant de mettre l'évolution et la comparaison, au moins pour partie, au crédit du système.

Lancé au 1^{er} janvier 2008, il avait été réformé début 2009. Le bonus maximal augmentait, mais limité aux véhicules ne dépassant pas 125 g CO₂/km, contre 145 au départ. De nouveaux changements vaudront dès le 1^{er} septembre : le taux d'ouverture à l'écobonus passe juste sous les 100 grammes symboliques, soit à 99.

Il y a des raisons budgétaires à ce resserrement. L'an dernier, l'ajustement 2009 avait dû consentir 30 millions de plus à l'incitant. L'ajustement 2010 doit sortir 35 millions supplémentaires. Singulier : c'est davantage que les 20 millions prévus à l'initial de l'exercice, notamment parce qu'il y a encore 14 millions d'arriérés sur 2009. Il y a, aussi, une explication de fond, redevable de la baisse du niveau de pollution : *Nous ne devons pas primer la moyenne, mais inciter à descendre encore en dessous*, explique le ministre wallon du Budget André Antoine (CDH).

Enfin, rien ne changera en 2010 pour l'inverse de l'écobonus, soit l'écomalus pour les véhicules plus polluants qui, lui, grève leur taxe de mise en circulation. Pour des raisons d'intendance, puisque la gestion en revient au fédéral; mais aussi parce que les exécutifs Demotte ont décidé de ne pas aggraver la pression fiscale pour le reste de l'an.

Ventes d'armes

Le gouvernement wallon a reçu les représentants CSC et FGTB des travailleurs du secteur de l'armement. Ces derniers ne voient pas d'un bon oeil les projets de réforme de la procédure d'octroi des licences d'armes.

Nous demandons qu'il n'y ait pas de décret. Il va rendre les dispositions trop rigides dans un domaine où la souplesse est de mise dans les négociations. Je vois mal les services commerciaux de nos entreprises décrocher encore des contrats, a souligné le président de la FGTB-Métal liégeoise, Francis Gomez.

À la CSC, Gabriel Smal rappelle que *la Wallonie est un Petit Poucet dans ce secteur. Elle représente moins de 2 % des ventes d'armes au niveau européen et elle a déjà une des législations les plus contraignantes. Si le gouvernement ne veut plus que la Wallonie vende des armes, qu'il le dise.*

Les deux syndicats souhaitent un remaniement du projet. Sans quoi, ils se disent prêts à mener des actions. Le ministre-président Rudy Demotte s'est dit prêt à revoir sa copie. Mais le cabinet insiste sur la plus grande rapidité du traitement des dossiers et la possibilité pour les entreprises de produire des armes dès qu'elles ont obtenu une licence.

FN-Herstal

Le groupe Herstal (FN Herstal, Browning, FNMI, etc.) sera-t-il bloqué dans son essor par la volonté de la Région wallonne de rendre la procédure d'octroi des licences plus stricte qu'elle ne l'est déjà ? C'est le risque qu'il court, tout comme d'autres entreprises du secteur.

En attendant, le conseil d'administration réfléchit à de nouvelles acquisitions. *Le groupe est assez fort pour le moment et il y a des pistes d'acquisitions pour compléter la gamme du groupe Herstal. La stratégie s'inscrit dans une démarche de croissance externe pour renforcer notre position de leader sur le marché mondial des armes légères, tout en gardant le quartier général et la R&D en Wallonie et en y ramenant de l'activité. Il y a une série de cibles potentielles en Europe et aux USA*, confient des administrateurs et des membres de la direction.

Il faut dire que le groupe Herstal affiche une belle santé financière. Il a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 611,869 millions d'euros en 2009 (223,527 millions pour FN Herstal) contre 575,179 millions d'euros en 2008 (213,674 millions pour FN Herstal), soit une augmentation de 6,4 %. La ventilation entre les deux principaux secteurs d'activités indique que le civil (armes de chasse, etc.) intervient pour 209,03 millions d'euros dans les recettes contre 402,846 millions pour le militaire. Le chiffre d'affaires 2009 des activités civiles a connu une croissance de 12,9 % aux USA contre une baisse de 2 % en Europe. Le résultat d'exploitation s'établit à 78,607 millions d'euros l'an dernier contre près de 54 millions en 2008. Le bénéfice net du groupe s'élève à 58,179 millions d'euros en 2009 contre 32 millions un an plus tôt.

Au 31 décembre 2009, les capitaux propres du groupe Herstal s'élevaient à 337,986 millions d'euros tandis que le total des capitaux empruntés affichait 29,575 millions. Sur le plan social, le groupe Herstal qui affichait 1.369 travailleurs au 31 décembre 2008 n'en comptait que 1.323 au 31 décembre 2009, dont 1.091 travailleurs en Belgique (574 ouvriers, 318 employés et 199 cadres). 148 travailleurs ont quitté le groupe Herstal dont 10 collaborateurs licenciés et 46 prépensionnés en 2009. Mais il a engagé au total 103 travailleurs.

Évolution des indicateurs socio-économiques dans les trois Régions

Quatre instituts publics de prospectives – le Bureau du plan avec l’Institut bruxellois de statistique et d’analyse, le Studiedienst van de Vlaamse regering et l’Institut wallon de l’évaluation, de la prospective et de la statistique – se sont mis ensemble pour calculer l’évolution des indicateurs socio-économiques d’ici 2015 dans les 3 Régions du pays.

Une confirmation lourde d’abord. C’est bien la Flandre qui a été le plus durement touché par la crise. En 2009, le Produit intérieur brut s’est replié de 3,3 % au nord du pays alors que ce recul a pu être limité à 2,7 % en Wallonie et à 2,5 % à Bruxelles. Cela s’explique par l’importance de l’industrie en Flandre. Car c’est dans ce secteur que la crise a frappé le plus aveuglément, provoquant des sérieux dégâts sur le marché du travail. En 2009, le nombre d’emploi a reculé de 0,7 % en Flandre, de 0,4 % en Wallonie et de 0,3 % à Bruxelles.

Second constat : si la Flandre a été la plus secouée par la bourrasque financière, c’est aussi elle qui profitera le plus vigoureusement de la reprise s’amorçant déjà sur le marché international. En 2010 déjà, elle connaîtra un taux de croissance économique plus élevé que les deux autres régions (1,6 % en Flandre contre 1,3 % en Wallonie et à Bruxelles). À moyen terme, les Régions retrouveraient une croissance comparable à celle qui prévalait avant la crise. Un différentiel de croissance, en faveur de la Flandre, persisterait. *Mais*, précisent les quatre institutions, *il tendrait toutefois à se resserrer par rapport au passé.*

Quant à l’emploi, ce n’est qu’en 2012, qu’il devrait retrouver, dans chaque Région, son niveau de 2008. Là aussi avec un fameux différentiel en faveur de la Flandre.

Bilan d’un an de gouvernement Olivier

Il y a eu un an, le 15 juillet, que le gouvernement Olivier (PS – CDH- Ecolo) a été installé en Wallonie. Dans « Le Soir » du 13 juillet, Pascal Lorent a demandé à trois personnalités de dresser un bilan.

Willy Borsus, chef de l’opposition MR au Parlement wallon

Qu’y a-t-il de positif dans le travail du gouvernement ?

La rénovation des primes à l’isolation. Autre bon point : au niveau du Parlement wallon, il a été décidé de diminuer le nombre de fonctions et de restreindre les avantages liés aux fonctions spéciales. Et le nombre de membres du bureau a été réduit.

Et les aspects négatifs ?

J’observe des lourdeurs dans la décision. Que ce soit la mise en oeuvre du 6^e pôle de compétitivité ou la réforme des aides économiques, tout souffre d’une lenteur qui ne

correspond pas à l'urgence d'agir. Tout est longuement débattu avant chaque décision. C'est le cas pour la dépolitisation de la fonction publique, la simplification des structures wallonnes ou la bonne gouvernance. Voyez ce qui était annoncé pour le décumul ou la réforme des provinces, ou comment ont été désignés les inspecteurs généraux. À ce stade, les intentions n'ont pas encore été traduites en projet de textes. Je pointerai également l'effet du Plan Marshall, objet de pub permanent. Le gouvernement a beaucoup communiqué sur le 2.Vert et sur le bilan du premier Plan Marshall mais cela ne correspond pas au constat observé sur le terrain : le redéploiement économique de la Wallonie n'est pas encore en route, nonobstant les propos louangeurs du gouvernement. C'est pourquoi nous demandons une évaluation externalisée du Plan Marshall.

Quels dossiers seront prioritaires cette année ?

La rénovation des voiries régionales : le dossier prendra du temps et son financement a été externalisé. Mais au moins, il s'est mis en marche. Hélas ! L'addition sera plus lourde pour nos concitoyens car le gouvernement a attendu longtemps avant de réagir.

Jean-Pierre Delwart, le président de l'Union wallonne des Entreprises

Qu'y a-t-il de positif dans le travail du gouvernement ?

Il y a une continuité dans l'action de ce gouvernement par rapport au précédent, en matière de pôles de compétitivité, de simplification administrative, de libération de terrains pour l'activité économique, d'aides aux entreprises...

Et les aspects négatifs ?

On a perdu beaucoup de temps dans la mise en place de la nouvelle coalition et la répartition des compétences. En découle un certain nombre de conséquences, comme le, retard dans les paiements aux entreprises, que ce soient les factures ou la liquidation des subsides, ou la réforme de du Forem. Autre exemple : le Small Business Act, recommandé en juin 2008 par la Commission européenne pour que les pouvoirs publics soutiennent le développement des PME, doit encore être intégré dans les politiques économiques. Enfin, l'alliance emploi-environnement : on en parle mais on ne voit pas bien ce que cela va représenter. Bref, les intentions sont bonnes mais la mise en oeuvre reste très lente.

Quels dossiers seront prioritaires pour cette année ?

Les mesures pour renforcer la croissance. Le ministre Marcourt en a pris une pour soutenir l'innovation. Car c'est cela qui nous permettra de nous développer. Et il faut assurer la mise à disposition de terrains pour l'activité économique. Actuellement, 1,6 % du territoire wallon est consacré à l'activité économique. Nous apprécions à sa juste valeur la décision de libérer 2.760 hectares pour de nouveaux zonings mais il convient de les équiper. Depuis 2002, 217 hectares par an ont été occupés. Le Plan

Marshall prévoit d'équiper 750 hectares d'ici la fin de la législature. C'est pour nous un point prioritaire.

Thierry Bodson, secrétaire général de la FGTB wallonne

Qu'y a-t-il de positif dans le travail du gouvernement ?

Le Plan Marshall, qui est en partie responsable des bons résultats enregistrés tant pour les investissements étrangers que les exportations, le chômage ou la balance commerciale. Ces chiffres, sans être exceptionnels, sont moins mauvais que ceux de nos voisins. Par ailleurs, le monitoring du Plan Marshall, c'est du sérieux : un suivi rigoureux, avec une bonne centaine d'indicateurs afin de vérifier qu'on respecte bien l'agenda.

Et les aspects négatifs ?

Les alliances emploi-environnement : il y a en une sur quatre de lancée, concernant l'isolation des bâtiments. Après un an, on en est encore à s'interroger sur la certification, la formation des gens, la capacité des entreprises à répondre à la demande... Et pour les organismes de contrôle, on n'est nulle part. Enfin, je ne comprends pas que, lors de l'ajustement budgétaire, on consacre 100 millions à anticiper le désendettement. Cette somme aurait été bien mieux utilisée à soutenir les politiques économiques.

Quels dossiers seront prioritaires cette année ?

Nous attendons que l'alliance emploi-environnement soit réellement une filière économique intégrée, avec des subsides, de la formation en lien avec le Forem et des certifications. Ensuite, nous souhaitons que l'accompagnement des demandeurs d'emploi se mette en route le plus vite possible. Mais en définissant avec les autres régions les exigences communes pour déterminer quand les informations doivent être transmises à l'Onem. Enfin, il faut garantir le budget du Plan Marshall (230 millions par an) et des Lois d'expansion économique (200 millions par an).

Région wallonne, mauvais payeur !

Vincent Reuter, l'administrateur délégué de l'Union wallonne des Entreprises, dénonce l'inertie wallonne en matière de paiement des factures : *La quantification exacte des dettes envers les prestataires extérieurs est impossible car la Région wallonne n'a pas de facturier d'entrée, comme cela existe dans toute entreprise. Comment voulez-vous qu'on s'y retrouve ? Le règlement de cette carence n'est jamais repris parmi les priorités du gouvernement wallon. Mais peu d'entreprises se plaignent publiquement car elles ont peur des représailles dans l'attribution ultérieure des marchés.*

En fait, explique, Vincent Reuter, on est confronté à une incohérence politique : *D'un côté, la Région n'honore pas ses factures et met les entreprises en difficulté. De*

l'autre, ces mêmes entreprises reçoivent des aides de la part des organismes régionaux de développement économique et ils paient des intérêts sur ces montants. Cette politique est vicieuse. On donne d'une main, avec intérêt, ce qu'on n'a pas donné de l'autre...

Trafic en hausse à l'aéroport de Charleroi

La crise ne semble pas trop affecter l'aéroport de Charleroi. D'après le compteur, environ 2,280 millions de passagers se sont envolés du tarmac de la plateforme aéroportuaire régionale du 1er janvier au 30 juin 2010. *Cela nous fait une augmentation de près de 32 % par rapport au premier semestre 2009. En maintenant le cap, nous devrions réaliser un nouveau record avec 5 millions de passagers pour 2010, voire un peu plus*, précise Jean-Jacques Cloquet, directeur général ff. de Brussels South Charleroi Airport (BSCA).

Même si les dirigeants ont toujours l'ambition de diversifier davantage les compagnies aériennes qui opèrent sur le tarmac carolo, Ryanair demeure la principale cliente de l'aéroport. *Le poids de la compagnie irlandaise low cost s'est stabilisé à 80 %, mais nous venons de 87 %.*

Finalement, combien de chômeurs ?

Des divergences émaillent régulièrement la publication de statistiques de chômage et d'emploi entre l'Onem fédéral et le Forem régional. Des divergences qui ne font pas très sérieux. Et qui perturbent les messages sur la situation véritable, résolument optimistes ou pessimistes selon le côté de frontière occupé entre les majorités et les oppositions.

En charge de l'emploi au niveau wallon, André Antoine (CDH) a définitivement stipulé que le ministre wallon qu'il était ne pouvait raisonnablement connaître que les chiffres wallons.

Soit. Mais qu'en est-il de chiffres qui divergent entre deux provenances officielles wallonnes ? Le député MR Jean-Luc Crucke a levé le lièvre : l'Iweps (l'Institut régional en charge de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) vient d'actualiser ses analyses et perspectives économiques qui font état d'une situation plus morose que le Forem mais aussi que l'Onem, avec un taux de chômage sur les 18 mois de 2009-2010 de 18,7 % en Wallonie contre 14,7 au Forem : *Qui croire ? Est-il vraiment impossible d'arriver à une méthode claire et précise, non discutable et pas discutée ?*

L'Iweps, explique le ministre Antoine, synthétise une batterie de chiffres de divers autres organismes; il calcule le taux de chômage entre les demandeurs d'emploi et une population active arrêtée en 2004; il se projette dans l'avenir; il intègre ceci et pas cela. Bref, *mon unique référence*, c'est le Forem. Ce sont surtout ces 14.000 demandeurs recensés en moins sur les 6 premiers mois de l'année.

C'est ça, rétorque le député réformateur, quand ce sont de bonnes nouvelles, c'est vous; quand elles ne sont pas bonnes, c'est un autre ministre (Rudy Demotte a la tutelle de l'Iweps). Et d'annoncer une proposition de décret qui apporterait clarté et transparence.

Trop d'outils

Dans « La Libre Belgique » du 20 juillet, Philippe Lawson passe en revue les outils destinés au redressement économique de la Wallonie.

Le Plan Marshall a été adopté en 2005 pour une durée de vie de 4 ans avec un budget de plus d'un milliard d'euros. Sa plus grande trouvaille est le principe des pôles de compétitivité. Son succès est tel qu'il a donné lieu à une deuxième version : le Plan Marshall 2.Vert avec un financement public de 1,6 milliard d'euros sur 5 ans.

Les pôles de compétitivité sont une version évoluée des clusters. C'est la mise en réseau d'entreprises sur une base plus large, avec appel à projets et subsides à la clef. Le Plan Marshall en a créé 5 : l'aérospatial (Skywin), le génie mécanique (Mecatech), l'industrie agroalimentaire (Wagralim), la logistique (Logistics in Wallonia), les sciences du vivant (Biowin). Un 6e pôle consacré aux technologies "durables" vient de voir le jour.

Mais pour accueillir tout cela, il faut de la place. La Wallonie en a, ou plutôt en avait. En effet, on ne peut pas démultiplier indéfiniment les zonings économiques. Désormais, leur gestion doit être plus parcimonieuse. D'où cette nouvelle philosophie de retour des entreprises de faible nuisance dans le tissu urbain.

Impossible de parler des pôles sans évoquer leurs prédécesseurs que sont les clusters. Apparus dans le paysage wallon, il y a une dizaine d'années, ils favorisent les réseaux d'entreprises avec une dotation publique (coordinateur payé par la Région wallonne). Mais pas question ici de R&D avec valorisation des produits sur le marché international comme c'est le cas pour les pôles de compétitivité.

Pour valoriser les résultats des recherches dans les laboratoires d'universités, il a été décidé de permettre à celles-ci de créer des spin-off. C'est ainsi qu'on a parfois vu des chercheurs devenir des entrepreneurs avec des succès mitigés. Chaque université a son lot de spin-off. Ont suivi après les spin-out qui sont créées par des entreprises pour développer des produits de leurs recherches ne faisant pas partie de leur corps de métier.

À côté de ces fleurs entrepreneuriales, il ne faudrait pas oublier un secteur qui compte dans l'économie wallonne. Il s'agit des intercommunales.

Il y a aussi les invests qui sont des structures publiques de financement des petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que des très petites entreprises (TPE). C'est l'exemple même du sous-régionalisme puisque 9 Invests se partagent la Wallonie, chapeautés par la Sowalfin, Société Wallonne de Financement et de Garantie des

PME. *Il leur manque une certaine forme de spécialisation et de collaboration*", relève Vincent Reuter, secrétaire délégué de l'Union wallonne des entreprises.

Le secteur public peut aussi être pesant et c'est le cas en Wallonie. Particulièrement en ce qui concerne la lasagne d'organismes de développement économique. Depuis des années, ils s'additionnent en feuilles successives et redondantes. Résultat : l'ensemble est assez indigeste et les entreprises s'y perdent. Chaque ministre a créé sa petite agence, tantôt de stimulation de l'économie (l'ASE de Jean-Claude Marcourt) tantôt de stimulation technologique (l'AST de Marie-Dominique Simonet).

Et Philippe Lawson de conclure : A rationaliser, SVP !

Gouvernance : les plans du ministre Paul Furlan

Voici les plans à court terme du ministre PS des Pouvoirs locaux.

Incompatibilités

- Incompatibilité entre membre d'exécutif local (collège communal ou provincial, bureau de CPAS) et membre permanent d'un organe de direction d'une intercommunale qui y est associée.
- Incompatibilité entre membre d'un collège communal ou provincial et haut fonctionnaire d'administration (uniquement à mandat : secrétaire général, directeur général) ou d'organisme d'intérêt public (directeur général).
- Limitation à trois du nombre de mandats rémunérés d'administrateurs d'intercommunales pour un conseiller communal ou provincial.

Décumuls

- On ne revoit ni le principe ni les critères convenus : *Toute la DPR, rien que la DPR*. N'aurait-il pas été plus simple d'utiliser le nombre d'habitants des communes ? *Je ne veux pas rouvrir un débat hors DPR. Trop délicat et dangereux. Cela reviendrait à ne rien voter d'ici quatre ans. Je ne veux pas que l'on dise que je bloque.*
- Parmi les voies possibles, deux se détachent. L'une, *parfaite*, reviendrait à réformer la loi spéciale institutionnelle, mais renvoie aux aléatoires négociations fédérales. L'autre, *volontariste*, révisé le même texte en répondant au Conseil d'État. Ce texte doit atterrir fin août entre ministres.
- En attendant, que répondre à l'avis du Conseil d'État *qui n'est qu'un avis* ? L'incompétence régionale ? *Nous avons une autre interprétation*, répond le ministre. L'effet utile du vote ? *Il y a d'autres situations où le critère n'est pas pris en compte. Ainsi quand un député fédéral se présente aux élections régionales, et inversement, sans faire part de ses intentions*. Le taux de pénétration (le rapport entre le nombre de voix personnelles et celui des votes valables de la circonscription) ? *Nous travaillons*

sur une formule mathématique pour le pondérer dès lors que, c'est vrai, un taux élevé est plus facile à obtenir dans des circonscriptions moins grandes.

Provinces

Il ne s'agit pas ou pas encore ici de la grande réforme. À ce stade, « il n'y a qu'à » réduire partout d'un tiers le nombre des députés provinciaux et conseillers provinciaux. Pour les premiers, pas de problème apparent, même si on attendra avec curiosité l'avis du Conseil d'État sur la prise en compte par la DPR de la superficie de la province, taillée sur mesure pour ménager le Luxembourg. Pour les conseillers, c'est plus compliqué. Il s'agit de les réduire d'un tiers *sans altérer la représentation proportionnelle* ainsi que l'indique la DPR, et ainsi d'ailleurs que le requièrent nos principes électoraux. Dès lors, *tout le problème, c'est de définir le seuil de conseillers par district électoral*, explique M. Furlan. Lui va proposer 3, parce que c'est le plus simple.

André Antoine : « Je donne rendez-vous dans 20 ans aux Flamands »

Dans la « DH » du 24 juillet, le vice-Premier ministre wallon CDH confie à Vincent Liévin sa foi en l'avenir de la Wallonie.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le défi démographique est occulté par les responsables politiques flamands actuels. Ils vont compter 518.720 personnes de plus de 65 ans contre seulement 339.450 du côté francophone. Je donne rendez-vous dans 20 ans aux Flamands.

Pourquoi ?

Ils n'osent pas dire à leur population que la Flandre va en effet subir de plein fouet le vieillissement. La fécondité de la Flandre est aussi relativement faible comparée à celles des deux autres Régions. Pour ces diverses raisons, la part de la population de la Région flamande dans la population de la Belgique passerait de 57,8 % en 2007 à 55,4 %. La part de la Région wallonne, elle, augmenterait de 32,5 % à 34,2 %.

La Wallonie a donc de l'avenir avec ces jeunes ?

Plus que jamais. Pour les plus jeunes, entre 0 et 14 ans, on comptera 49.343 Wallons et 43.341 Bruxellois pour seulement 61.228 Flamands.

Il faudra aussi un vrai redressement économique.

Il existe. Aucune Région n'a fait aussi vite et aussi bien en matière de panneaux photovoltaïques. Près de 17.000 nouveaux panneaux, c'est phénoménal ! On est aussi très avancé en matière d'éoliennes.

Reste l'état des routes...

On doit encore faire des efforts, mais on revient de loin. Hercule Lutgen a trouvé les moyens financiers. En plus, il a mis en place une garantie de 10 ans pour les travaux réalisés. Enfin, il a surtout fait travailler les entreprises à la réparation des routes la nuit et même le week-end. C'est une révolution.

Avec la crise, le budget tient la route ?

C'est un devoir civique. On a presque une année d'avance sur la rigueur budgétaire. La dette régionale et la dette communale sont bien gérées. Il n'y a pas d'impôts nouveaux et on va même se battre pour mieux percevoir encore l'impôt !

C'est une vraie promesse ?

Il faut plus de justice sociale en cette matière. Les gens doivent payer leurs impôts régionaux. Fini l'impunité. C'est une priorité.

Les patrons wallons demandent une école forte pour redresser l'économie wallonne...

C'est notre volonté. On a recruté 340 professeurs en 2009. En 2010, ce seront 300 professeurs ! En plus, le décret inscription a bien fonctionné grâce au travail de la ministre Simonet. On fait aussi un nouvel effort pour que les jeunes puissent apprendre les langues à l'étranger grâce au ministre Marcourt.

Et le ministre de l'Emploi que vous êtes, il est heureux ?

La bataille de l'emploi est mon principal défi. On remarque d'ailleurs que le coaching individualisé porte ses premiers fruits.

C'est vrai ?

Du 1^{er} janvier au 30 juin, on constate un recul pour les demandeurs d'emploi demandeurs d'allocation de 6,5 %. On peut vraiment en être fier. On passe de 224.996 à 210.270 personnes.

Et chez les jeunes ?

Là, les chiffres sont encore plus favorables. Pour le chômage des jeunes de moins de 25 ans, on constate une baisse de 18,3 %. On passe de 52.558 à 42.929 personnes.

Une embellie durable ?

Il faut tenir un discours clair en la matière. Moins il y aura de chômeurs, plus il y aura de Belgique. On remarque au travers de ces chiffres que la réforme du Forem porte aussi ses fruits.

Hier, on annonçait que les exportations belges étaient en baisse.

C'est un triste constat, mais je tiens à préciser que la Wallonie se porte bien. Elle souffre moins que la Flandre. Une entreprise vient encore d'investir 30 millions d'euros sur notre territoire. En plus, nous pouvons compter sur l'Awex et le Plan Marshall pour rester attractif en la matière.

Un mot sur la nouvelle gouvernance wallonne ?

Les textes prennent du temps. Ils passeront à la rentrée. Tout le monde doit faire des efforts. Je tiens à faire remarquer d'ailleurs que les cabinets ministériels ont perdu 25 % de leurs effectifs ces derniers mois.

Pénurie de médecins

La Wallonie manque de médecins généralistes et spécialistes. Le constat n'est pas neuf mais, pour la première fois, un rapport officiel du Forem le relève.

La volonté d'avancer

Dans la « DH » du 29 juillet, le ministre Jean-Claude Marcourt (PS) répond aux questions de Vincent Liévin

Et au gouvernement wallon ? Cette année était ennuyeuse...

C'est la crise. Le gouvernement a travaillé en fonction de ses moyens. Des décisions importantes ont été prises. Je reconnais que les commentaires n'ont pas toujours été à la hauteur de ce qui a été fait.

Vous croyez encore au Plan Marshall malgré la crise ?

Plus que jamais. Le lancement du 6^e Pôle de compétitivité dédié aux Technologies environnementales est un grand succès. 121 millions ont été dégagés pour le 6^e appel à projets pour les 5 pôles de compétitivité. Il y a eu 50 projets pour une demande de soutien public de 121 millions d'euros.

Et les perspectives d'emploi ?

Environ 2.600 emplois sont à créer. Près de 9 emplois sur 10 sont qualifiés ou hautement qualifiés et il existe aussi des perspectives de maintien d'emplois existants : environ 1.700 emplois.

Les exportations pourraient mieux se porter ?

Nous devons poursuivre nos efforts. De nombreuses entreprises sont intéressées pour s'installer en Wallonie principalement pour nos atouts en matière de logistique. Mais ce n'est pas tout. Les nanotechnologies et la biotechnologie sans oublier les microsystèmes retiennent l'attention des investisseurs étrangers.

La Wallonie intéresse vraiment la Chine ?

Beaucoup ! Plusieurs sociétés chinoises comprennent toute l'importance d'être au cœur de l'Europe. On peut raisonnablement penser que des investissements asiatiques arriveront chez nous dans les prochaines années.

Recul du chômage en juin

Le chômage a reculé de 12.790 unités au mois de juin 2010 par rapport à juin 2009. La Belgique comptait fin juin 430.784 chômeurs, selon les derniers chiffres publiés par l'ONEM.

La Wallonie détient toujours le record du chômage avec 196.792 chômeurs en juin dont 33.627 de moins de 25 ans (- 2.698 unités sur un an) et 98.825 chômeurs de longue durée (- 4.090 unités sur un an).

La Febiac en veut au gouvernement wallon

La Febiac (Fédération belge de l'industrie de l'automobile et du cycle) n'est pas très contente A la base du problème : la sérieuse limitation à partir du 1er septembre prochain des primes wallonnes à l'achat de véhicules neufs émettant peu de CO₂ (les « éco-bonus »).

Ce changement, introduit par le décret-programme voté fin juillet par l'assemblée régionale, prévoit notamment l'abaissement du bonus de 1200 euros à 600 euros à l'achat d'une voiture émettant moins de 99 g de CO₂/km.

Avant, les bonus concernaient également les véhicules émettant jusqu'à 120 g de CO₂, explique-t-on à la Febiac. Cette réduction des éco-bonus est clairement liée aux problèmes budgétaires wallons. La mesure est victime de son succès. Le gouvernement veut en fait arrêter l'hémorragie : 20 millions d'euros avaient été prévus initialement mais 70 millions ont été dépensés.

Quant au maintien de l'aide jusqu'à 98 g d'émissions, il ne s'agirait que de la poudre aux yeux rendant l'éco-bonus wallon quasiment anecdotique : *En effet, actuellement, il n'existe qu'une dizaine de marques qui se situent en dessous de ce seuil. Certaines Smart et certaines Polo ou la Toyota Prius par exemple. Des incitants pour les véhicules qui émettent jusqu'à 120 g de CO₂ sont toujours nécessaires.*

Par contre, les éco-malus sont maintenus, ce qui fait bondir la Febiac. Toujours pour des raisons budgétaires, la Région vient de transformer insidieusement une aide qui a bien marché en une taxe qui joue à partir de 155 g d'émission de CO₂ et peut monter jusqu'à 1.500 euros, dénonce la Fédération.

Autre point de friction qui fait toujours l'objet d'un lobbying intensif de la Febiac : le sort réservé aux voitures déjà commandées avant la réduction des primes régionales. *Que va-t-il se passer dans ce cas ? Certains de ces véhicules ne seront livrés qu'en*

septembre ou en octobre pour des achats effectués en juillet. Les acquéreurs ne vont donc pas bénéficier du bonus auquel ils avaient droit au moment de l'acte d'achat.

Par conséquent, la Febiac a demandé à l'exécutif régional que ces personnes puissent bénéficier des anciens seuils, la prime pouvant représenter parfois 10 % du prix de la voiture. Résultat de ces démarches : *La Région a accepté de prendre en considération les véhicules achetés avant la parution du décret-programme au Moniteur belge mais à condition que l'entièreté du véhicule ait été payée.*

Du côté de la Région wallonne, on justifie la mesure en expliquant que le mécanisme de l'éco-bonus est par essence évolutif. En effet, dans les débats parlementaires ayant entouré l'adoption du décret-programme, la majorité Olivier (PS-CDH-Ecolo) a rappelé que les éco-bonus ont déjà porté leurs fruits puisqu'ils ont permis la réduction du taux d'émission de 143 g à 135 g de CO₂/km.

Quant au maintien des éco-malus, le ministre wallon du Budget, André Antoine (CDH), a déclaré qu'il sera évalué à son tour *en temps opportun*.

« N'ayons pas peur d'être Wallons ! »

Dans « Le Vif/L'Express » du 30 juillet, le député wallon Bernard Wesphael (Ecolo) répond aux questions de François Brabant.

Il faut « oser être wallon », pour reprendre la formule utilisée naguère par certains militants régionalistes ?

Oui, il faut oser être wallon ! N'ayons pas peur de dire que nous sommes fiers d'être wallons ! Non pas à la façon des imbéciles qui sont nés quelque part, comme dirait Brassens, mais parce que nous avons chez nous des esprits brillants, et que nous sommes prêts à développer notre Région. Même s'il nous manque un certain nombre de leviers pour permettre un véritable décollage...

La Wallonie, qui bénéficie déjà d'une très large autonomie, ne dispose-t-elle pas de tous les « leviers » nécessaires pour assurer son redéploiement ? Que lui manque-t-il encore ?

Je pense que la Wallonie devrait avoir ses leviers d'investissements publics, autres que la Caisse wallonne(1), qui est une initiative sympathique, mais qui ne permet pas le financement de grands chantiers. Bien sûr, avant de créer un outil financier fort, il faut d'abord supprimer des couches à la lasagne institutionnelle wallonne. On a trop de structures publiques, trop de succursales d'intercommunales dont l'utilité reste à démontrer. Il ne serait pas sain de rajouter une tranche supplémentaire sans rationaliser en profondeur les outils existants. Néanmoins, disposer d'un outil d'investissement public permettrait de financer de grands projets fédérateurs – qui ne sont pas les chantiers d'hier, comme les autoroutes ou les aéroports...

L'avenir économique de la Wallonie ne passe pas par les aéroports ?

Etait-ce une bonne idée de soutenir à coups de centaines de millions d'euros le développement d'aéroports régionaux qui vont participer très activement au réchauffement climatique ? Je ne le pense pas. Ces activités sont, de plus, parfaitement délocalisables. On a bien vu le chantage de Ryanair... Maintenant que les aéroports existent, qu'ils créent des emplois et que nous traversons une crise économique importante, ils s'avèrent bien indispensables à Liège et à Charleroi. Mais je n'ai pas le sentiment, dans le contexte international lié au réchauffement climatique, qu'on pourra continuer à voler demain comme on le fait aujourd'hui. Le trafic aérien croît chaque année de 4 %. C'est complètement déraisonnable.

En mars dernier, le ministre-président wallon Rudy Demotte (PS) proposait de lancer un vaste débat autour de l'identité wallonne. Une initiative heureuse ?

La question, telle que posée, sur les armoiries et sur le coq wallon, n'a aucun intérêt. Oui, je suis fier d'être wallon ! Mais ce qu'il faut se demander c'est : quel projet wallon allons-nous défendre ? Avec la réforme de l'État, nous allons hériter de nouvelles compétences. Il est essentiel de réfléchir à la façon de les utiliser, dans une perspective de rassemblement autour d'un projet wallon. Je constate encore un manque d'adhésion à une idée transversale. Certains continuent de s'inscrire dans un esprit de clocher. À cause de cela, les initiatives qui sont prises aujourd'hui en Wallonie, notamment en matière de gouvernance ou d'aménagement du territoire, sont mises à mal par des résistances qui ne visent pas l'intérêt général, mais l'intérêt sous-localiste, et souvent le clientélisme partisan. On l'a vu dans le dossier Citta verde (2). Si nous voulons une Wallonie forte, il nous faut un parlement fort, qui représente d'abord l'intérêt transversal de la Wallonie. Pour cela, la première étape serait de créer une circonscription wallonne unique aux élections régionales. Le parlement wallon serait en partie composé de députés élus sur l'ensemble du territoire wallon, tandis que les autres seraient élus sur la base des arrondissements actuels.

Dans votre esprit, le destin des Wallons est-il forcément lié à celui des Bruxellois ?

Ce qui compte surtout, c'est de comprendre que Bruxelles a besoin d'aide, d'urgence. La Région bruxelloise souffre d'un sous-financement chronique. Là, les Wallons ont un rôle de soutien à l'égard de Bruxelles. Il peut y avoir des synergies importantes entre Bruxelles et la Wallonie dans les matières économiques, environnementales et culturelles. C'est souhaitable. Mais j'en reviens toujours à l'idée première : pour créer des passerelles entre Bruxelles et la Wallonie, il faut d'abord permettre à chacune de ces deux Régions de construire son projet propre. Osons affirmer la réalité régionale !

Ces passerelles entre la Wallonie et Bruxelles, elles ne passent pas par la Communauté française ?

C'est un débat qui est ouvert, ça...

Mais quelle est votre position ?

À ce stade-ci, je me refuse à dire qu'il faut supprimer la Communauté française.

En votre for intérieur, êtes-vous attaché à la Communauté française ?

L'entité qui a un sens, pour moi, c'est la fédération Wallonie-Bruxelles. Cela, ça a un sens véritable. Doit-elle prendre la forme d'une Communauté, telle qu'elle existe aujourd'hui ? Ne peut-elle pas évoluer vers une structure plus souple de coopération entre les Régions ? Cela se discute. Je n'ai pas de divergences avec Marcel Cheron concernant la nécessité de tisser des liens forts entre la Wallonie et Bruxelles. Il n'y a pas de contradiction entre une Wallonie qui ose affirmer son projet, sa culture, et la solidarité avec les autres régions du pays et d'Europe.

(1) Lancée en avril 2009 par la Région wallonne, la Caisse d'investissement de Wallonie (CIW) est financée par l'épargne des citoyens et investit dans des PME.

(2) Projet de centre commercial à Farciennes, refusé par le ministre Philippe Henry (Ecolo). Une décision contestée au sein même du gouvernement wallon, notamment par Paul Furlan (PS).

Hausse « cyclique » du chômage en juillet

Cette hausse cyclique est la conséquence de l'inscription au chômage du personnel temporaire de l'enseignement et de jeunes terminant leurs études, explique le Forem. La Wallonie comptait en juillet 234.021 demandeurs d'emploi, soit 15,1 % de la population active. Entre juin 2010 et juillet 2010, le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente a augmenté de 21.616 unités (+ 10,2 %).

Cette évolution est comparable à celles observées habituellement au mois de juillet (+ 9,5 % en juillet 2009 et + 11,2 % en juillet 2008), note le Forem. La Wallonie dénombre 217.190 demandeurs d'emploi (D.E.) demandeurs d'allocations et 16.831 jeunes en stage d'attente, soit un total de 234.021 personnes.

Toutefois, la Wallonie comptait fin juillet 3.906 demandeurs d'emploi indemnisés et jeunes en stage d'attente de moins qu'il y a un an. Le Forem a géré 10.089 offres d'emploi en juillet 2010 (+21 % par rapport à juillet 2009).

Primes énergies

Depuis près de trente ans en Région wallonne, existent différentes primes permettant aux citoyens de réhabiliter leurs maisons en bénéficiant d'un petit coup de pouce bienvenu des pouvoirs publics. Mais depuis le 1^{er} juillet de cette année, la fusion des primes à la réhabilitation et des primes énergies en matière de menuiseries extérieures désavantage fortement les Wallons.

Quelques jours avant Batibouw, le ministre Nollet fait une conférence de presse où il annonce que les primes énergies allaient augmenter et qu'on allait favoriser les faibles revenus. Pour rappel, la prime à la réhabilitation intervenait sur des travaux avec un plafond de 7.400 euros HTVA. Au-delà, la prime n'intervenait pas. En fonction des revenus, la prime pouvait être de 40, de 30 ou de 20 % de ce montant. Un montant majoré en fonction de la composition des ménages. À un moment donné, le ministre Antoine a créé la prime énergie qui en matière de châssis représente 40 euros/m², pour du double vitrage. On ne pouvait pas demander les deux primes, mais elles coexistaient. Il y a deux ans, elles sont devenues complémentaires, explique Jean Marchal, estimateur privé dans le cadre des primes à la réhabilitation.

Et revenant sur l'annonce de Jean-Marc Nollet : *Ce que le ministre a oublié de dire, c'est que les deux primes ont fusionné et que la prime énergie représente nettement moins. Et ceux pour qui ça a diminué le plus, ce sont ceux qui ont des enfants et les faibles revenus. Par exemple, j'ai calculé qu'un isolé avec un enfant à charge qui en a pour 2.526 euros de travaux recevait, avant la fusion des primes, 909,36 euros de la Région wallonne et que, depuis lors, il ne touche plus que 278 euros. Un ménage avec deux enfants qui réalise pour 13.700 euros de travaux HTVA recevait avant 4.987 euros. Maintenant, il n'a droit qu'à 2.229 euros.*

Du côté du chef de groupe MR au Parlement wallon, Willy Borsus, on s'indigne : *Je demanderai une évaluation. On trompe les gens. Je trouve cela incorrect. On a vu l'arrêt brutal du photovoltaïque, le rabotage des éco-bonus et maintenant ceci.*

L'aéroport de Charleroi sature

Avec 564.261 passagers au mois de juillet, l'aéroport de « Bruxelles Sud-Charleroi Airport » a enregistré un nouveau record. Rien d'extraordinaire en soi, depuis plusieurs années le succès de l'aéroport carolo ne se dément pas et les records se succèdent. Après l'inauguration de la nouvelle aérogare en janvier 2008, la fréquentation avait crû de 30 % en 2009 (3,9 millions). Pour 2010, ça continue : la barre des 5 millions de passagers semble plus que raisonnable : BSCA a déjà compté 2,2 millions de passagers le premier semestre, avant même le début des vacances.

Sauf que ce développement vient d'atteindre ses limites. Techniques autant qu'humaines. En gros, à 5 millions de passagers par an, l'aéroport sature. Inutile donc

d'envisager 6 millions de passagers en 2011. *On a bien senti en juillet, à des moments de pics, qu'on atteignait une certaine saturation*, reconnaît Jean-Jacques Cloquet, l'administrateur délégué « faisant fonction mais bientôt confirmé » de l'aéroport. *On ne peut plus se permettre de croître de la même manière, on va devoir faire un palier, on a besoin d'une petite pause.*

Un certain contrat libyen...

C'est Philippe Lawson qui l'annonce dans « La Libre Belgique » du 25 août : le deuxième contrat que les dirigeants de la FN Herstal espéraient décrocher auprès de la Libye leur est passé sous le nez. Tripoli aurait finalement décidé de se tourner vers la Russie pour une commande de 100 millions d'euros.

Les remous suscités par la problématique des licences d'exportations d'armes, et particulièrement la polémique qu'un premier contrat de livraison d'armes décroché par l'entreprise a entraînée en 2009, seraient cause de cette évolution : *Nous avons tiré la sonnette d'alarme en indiquant aux responsables politiques qu'ils jouaient avec le feu et qu'ils risquaient de nous causer du tort. Aujourd'hui, ce que nous redoutions arrive*, confie une source proche du dossier.

Les patrons souhaitent que le gouvernement wallon revoie sa note d'orientation réformant la procédure d'octroi des licences. Ils estiment que cette nouvelle procédure risque de créer une liste noire de pays, ce qui pèserait sur les relations commerciales entre ces États et des entreprises d'autres secteurs économiques. Et l'emploi pourrait en souffrir terriblement.

Rudy Demotte est prêt à accueillir de nouvelles compétences

Dans l'interview qu'il accorde à Véronique Lamquin du « Soir », le 28 août, le ministre-président wallon souligne le fait régional : c'est autour de trois Régions que doit s'articuler la Belgique. Selon lui, la Communauté doit être organisée autrement, car elle est de plus en plus amenée à devenir un organe de coordination. (...) *Si demain on a des bassins d'enseignement, comme en emploi ou en soins, il est logique qu'ils aient leur propre pouvoir organisateur ! Mais, par exemple, pour les transferts de profs ou les normes pédagogiques communes, la Communauté doit pouvoir coordonner.*

Pour Rudy Demotte, le fait que la Région reçoive de nouvelles compétences est une bonne chose : *Une régionalisation faite de manière intelligente peut créer des parts de gâteau plus grandes pour tous, c'est de la valeur ajoutée ! Donc, avoir des compétences supplémentaires, moi, ça ne m'effraie pas ! (...) Des transferts de compétences peuvent permettre des politiques plus efficaces. À ce propos, il nous faudra un outil de monitoring, comme pour le plan Marshall.*